COMMUNE DE **BELFAUX**

BULLETIN COMMUNAL

ETE 2012

BELINFO

WWW.BELFAUX.CH

TABLE DES MATIERES

A. MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL 2

B. AUTORITES COMMUNALES 4

Conseil général 4

Conseil communal 4

C. DICASTERES 6

1. Administration générale - Personnel administratif - Relations extérieures - Aménagement - Agglomération 6
2. Finances - Impôts - Économie - Police - Cimetière 9
3. Affaires sociales - Santé - Petite enfance - Jeunesse 11
4. Transports - Communications - Mobilité - Adduction et évacuation des eaux 14
5. Enseignement - Formation - Culture - Loisirs - Sports 19
6. Environnement - Forêts - Domaines - Agriculture - Voirie - Déchetterie - Service du feu 23
7. Constructions - Bâtiments publics - Bâtiment scolaire - Personnel édilitaire et de conciergerie 25

D. BELFAUX ET SON HISTOIRE 32

E. INFORMATIONS DES SOCIETES 34

F. INFORMATIONS DIVERSES 40

G. BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS 44

H. MANIFESTATIONS DIVERSES 47

COMPTES 2011 ET BUDGETS 2012

A. MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

QUELQUES MOTS DU SYNDIC

Au nom du Conseil communal, je vous adresse mes meilleures salutations.

L'an passé, je vous faisais part de quelques considérations sur le développement du village. A ce propos, apprenez que :

- la première phase de construction du réseau de chauffage à distance est terminée. Le réseau est en service et donne entière satisfaction à ses utilisateurs dont la commune;
- une première extension en direction de Champ Bonjard débute en ce moment;
- la centrale de chauffe fonctionne très bien. L'inauguration officielle, organisée par Groupe E, s'est déroulée le 28 mars 2012 en présence de nombreux officiels;
- les portes ouvertes ont eu lieu le 11 mai 2012 et ont attiré de nombreux visiteurs.

Qu'il s'agisse des quartiers Pra Novy ou des Grands-Esserts, les constructions se suivent à un rythme soutenu.

Dans cet ordre d'idée, nous constatons que la commune subira une pénurie de terrains destinés à la construction. En espérant que ce laps de temps ne sera pas trop long (dépendant de la révision générale du PAL), il servira également à assimiler l'augmentation de population que nous avons eue ces dernières années.

Le projet de divers commerces et habitations prévu entre l'usine Boxal et l'immeuble mixte de la Rte de Lossy 8 rencontre quelques difficultés. Des craintes d'incompatibilité de voisinage avec l'usine Boxal ont amené la direction de cette entreprise à s'opposer au plan d'aménagement de détail (PAD) de ce périmètre. Le dossier suit son cours normalement.

Comme vous l'avez appris par le "Flash Novembre 2011", le Conseil communal a demandé au Conseil général un montant pour étudier et soumettre au législatif un projet de surélévation du bâtiment scolaire. Ce crédit a été accepté, l'étude a été entreprise rapidement.

Par le "Flash Mars 2012", le Conseil général a pris connaissance dans les détails du projet et a accepté le crédit de construction demandé. Le gros-œuvre sera exécuté pendant la pause estivale des écoles. L'entrée en jouissance de trois salles de classe est planifiée pour janvier 2013.

Par ce même flash, vous avez également pris connaissance que le Conseil communal proposait au Conseil général l'acquisition de 4'000 m^2 de terrain jouxtant les bâtiments scolaires en direction de Champ Bonjard. Cette proposition fut largement acceptée. Lors de cette même séance, le Conseil général a accepté les statuts de l'ARS (Association régionale des communes de la Sarine).

La construction d'un nouveau bâtiment scolaire destiné à la petite enfance n'est de ce fait plus une urgence, mais reste une priorité. A ce sujet, un concours entre trois bureaux spécialisés a été lancé. Il déterminera l'auteur d'une étude multicritères destinée à planifier l'utilisation des surfaces propriété ou non de la commune, affectées à l'usage d'intérêt général (ZIG).

Dans cette vision, le Conseil communal examinera la possibilité d'acquérir du Canton le terrain-fond de l'arsenal situé en bordure nord du parking de la halle de sports.

Le thème des fusions sera mis à l'ordre du jour du Conseil communal en deuxième partie de l'année. La population sera régulièrement informée et consultée à ce sujet.

Par ces quelques mots, je vous invite, Mesdames, Messieurs, à prendre part à la réflexion générale et vous souhaite un bel été 2012.

Jean-Bernard Schenevey

Syndic

B. AUTORITES COMMUNALES

CONSEIL GENERAL

Présidence du Conseil général pour 2012

Lors de sa séance du 8 mai 2012, les membres du Conseil général ont élu :

- président du Conseil général pour l'année 2012

- M. Jean-Marc Weber, membre du groupe PDC - Futuro

- vice-président du Conseil général pour 2012

- M. Alain Carrupt, membre du groupe PS et Ouvertures

Mutations au sein du Conseil général

M. Alain Carrupt a été élu conseiller général en remplacement de M. Christian Maître qui a été élu membre du Conseil communal.

Mme Corinne Vallat a été élue conseillère générale en remplacement de Mme Corinne Ajilian qui a été élue membre du Conseil communal.

Prochaines séances 2012 du Conseil général

Séance du Bureau Conseil général	22 août 2012
Séances du Conseil général	25 septembre 2012 4 décembre 2012

Activités du Conseil général en 2011

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur les activités du Conseil général en 2011, vous pouvez consulter le site Internet www.belfaux.ch ou demander un "Rapport de gestion 2011" auprès de l'administration communale (tél. no 026/476 60 20 ou commune@belfaux.ch) qui vous le fera volontiers parvenir

CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal

Le Conseil communal se compose de la manière suivante suite aux démissions de Mme Andréa Wassmer et MM. Hendrick Krauskopf et François Vallat :

Titulaire	Dicastère	☎ n° / e-mail
Syndic		
M. J-Bernard Schenevey	Administration générale - Relations extérieures - Personnel administratif - Aménagement - Agglomération	079/310 52 10 j-b.schenewey@bluewin.ch
Vice-syndique		
Mme Anne-Lise Meyer	Finances - Impôts - Économie - Police - Cimetière	026/475 28 28 aljpmeyer@sunrise.ch
Conseillers communaux		
Mme Corinne Ajilian	Affaires sociales - Santé - Petite enfance - Jeunesse	079/440 09 93 corinne.ajilian@gmail.com
M. Dominique Corpataux	Transports - Communications - Mobilité - Adduction et évacuation des eaux	078/642 77 80 dominique.corpataux@comet.ch
M. Marc Lüthi	Enseignement - Formation - Culture - Loisirs - Sports	079/634 93 34 marc.luthi@gmail.com
M. Christian Maître	Environnement - Forêts - Domaines - Agriculture - Voirie - Déchetterie - Affaires militaires - Protection de la population - Service du feu	079/822 51 68 maitrech59@bluewin.ch
Mme Rose-Marie Probst	Constructions - Bâtiments publics - Bâtiment scolaire - Personnel édilitaire et de conciergerie	079/667 93 16 ernest.probst@solnet.ch

Activités du Conseil communal en 2011

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur les activités du Conseil communal en 2011, vous pouvez consulter le site Internet www.belfaux.ch ou demander un "Rapport de gestion 2011" auprès de l'administration communale (tél. no 026/476 60 20 ou commune@belfaux.ch) qui vous le fera volontiers parvenir

C. DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL ADMINISTRATIF – RELATIONS EXTERIEURES – AMENAGEMENT – AGGLOMERATION

Administration générale

Enquête administrative

L'enquête administrative menée par le Préfet de la Sarine sur le fonctionnement du Conseil communal n'est, à ce jour, pas encore close. Le Conseil communal renonce à en parler pour le moment.

Organe communal de conduite (ORCOC)

Un chef ORCOC a été nommé en la personne de M. Pierre Vonlanthen, domicilié à La Corbaz, militaire de carrière à la retraite.

L'ORCOC a été mis sur pied pour fonctionner comme moyen de coordination entre le canton, la commune, le Corps des sapeurs-pompiers de Sarine-Nord (CSP), l'organisme de protection civile, les services techniques de la commune et les samaritains. Le CSP de Sarine-Nord ainsi que l'Office PC gardent toute leur indépendance, mais l'ORCOC intervient en cas de graves évènements tels que pandémie, épidémie, panne d'électricité de longue durée, catastrophe naturelle, etc…

Le Conseil communal souhaite la bienvenue à M. Vonlanthen et le remercie d'avoir accepté de mettre ses services à la disposition de la communauté.

Apéritif du Conseil général et des commissions communales

L'apéritif annuel du Conseil général et des commissions communales a eu lieu le 11 mars 2012 sur le site en construction du Pont de la Poya. A l'issue de la visite guidée du pont, le Conseil communal a exprimé ses remerciements à toutes les personnes qui participent activement à la vie communale. Cette soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'un apéritif servi au Café St-Léonard.

Réception des nouvelles et nouveaux citoyen(ne)s

La réception des jeunes citoyens(ne)s né(e)s en 1993 a eu lieu le 16.09.2011. Après une partie officielle dans les locaux de l'administration communale en présence du Conseil communal et des membres de la commission de jeunesse, la manifestation s'est poursuivie à FriBowling, à Fribourg. La soirée s'est terminée par un repas pizza pris en commun.

La réception des jeunes nés en 1994 aura lieu dans le cadre du Festival bédéMANIA le

vendredi 2 novembre 2012.

Veuillez d'ores et déjà réserver cette date. Une invitation personnelle sera adressée aux personnes concernées.

Personnel administratif

Composition du personnel administratif

M. Michel Sallin	100 %	Secrétaire communal responsable de l'administration et des constructions.
M. Patrick Wider	100 %	Caissier communal responsable de la comptabilité, des finances et des impôts.
Mme Josiane Angéloz	80 %	Secrétaire communale-adjointe responsable du contrôle des habitants, de l'office du travail, et secrétaire des écoles, de la commission des naturalisations, de l'entente intercommunale de la protection civile, du CSP de Sarine-Nord et de l'Association de la crèche Barbotine.
M. Stéphane Mosimann	50%	Secrétariat des constructions, accueil – guichet, divers travaux administratifs.

M. Stéphane Mosimann a été engagé pour une durée déterminée à partir du 1er juin 2011 jusqu'au 31 décembre 2012.

Reconnaissance pour 25 années de service

Cette année, notre dévouée secrétaire communale-adjointe, Mme Josiane Angéloz, a inscrit dans l'histoire de l'administration de Belfaux son 25ème anniversaire d'activité.

L'ensemble du Conseil communal et le personnel au sens large du terme te félicitent, te remercient chère Josiane, pour ton amabilité et tes compétences reconnues de tous.

Nous te souhaitons de poursuivre longtemps ton activité et d'y trouver le plaisir nécessaire à effectuer tes multiples tâches.

Mme Angéloz a débuté son activité en janvier 1987 avec M. Robert Dupont, syndic de l'époque. Nous lui faisons un clin d'œil pour lui dire : excellent choix !

Une réception en son honneur sera organisée en automne 2012.

Déménagement de l'administration communale

L'administration communale prépare son déménagement, planifié pour l'été 2013, dans les locaux de l'actuelle Banque Raiffeisen, à la Rte de Lossy 7. Le service des tutelles et curatelles y trouvera aussi de nouveaux locaux.

Contrôle des habitants

Statistiques relatives au contrôle de l'habitant

Le Contrôle des habitants a procédé, en 2011, à l'enregistrement de (toutes nationalités confondues) :

- 36 naissances
- 19 décès
- 374 arrivées (164 suisses et 210 étrangers)
- 300 départs (209 suisses et 91 étrangers)

Statistiques par rapport à la population totale de Belfaux

Année	Population totale	Femmes	%	Hommes	%	Suisses	%	Etrangers	%
15.05.2012	**2'854**	**1'444**	**51**	**1'410**	**49**	**2'103**	**73.69**	**751**	**26.31**
2011	2'797	1'380	49	1'417	51	2'099	75.05	698	24.95
2010	2'748	1'361	49	1'387	51	2'158	78.53	590	21.47
2009	2'632	1'330	51	1'302	49	2'065	78.46	567	21.54
2008	2'472	1'213	49	1'259	51	1'929	78	543	22

A Belfaux, la population étrangère est représentée par 48 nationalités différentes.

Aménagement

Plan d'aménagement local (PAL) - Révision

La révision du plan d'aménagement local (PAL) se poursuit, certes un peu moins rapidement que prévu, mais sûrement.

Le dossier d'examen préalable sera transmis au SeCA pour le 2ème semestre de l'année.

Suivant le retour du dossier, un effet anticipé des plans pourrait être obtenu afin de libérer l'extension de Champ Bonjard en direction du Remblai.

Nous vous rappelons que durant le temps de l'examen préalable, une séance publique d'information sera mise sur pied.

Agglomération

Pour toute information relative à l'Agglo, veuillez vous référer au site internet www.agglo.ch ou au Rapport de gestion 2011 que vous pouvez obtenir auprès de l'administration communale ou en consultant le site internet www.belfaux.ch.

Information importante concernant l'Agglo

Une information claire doit vous être transmise à propos de l'Agglo.

Un courrier signé par les syndics des communes d'Autafond, de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Ponthaux a été envoyé à Mme Marie Garnier, Conseillère d'Etat directrice des Institutions de l'Agriculture et des Forêts (DIAF), dont le département des communes fait partie.

Dans ce courrier, la question suivante était posée :

"Serait-il envisageable qu'une nouvelle commune, issue d'une fusion, puisse ne plus appartenir à l'Agglomération" ?

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue de la DIAF.

Finances et impôts

Comptes 2011

Fonctionnement

Le compte de fonctionnement 2011 laisse apparaître un bénéfice de Fr. 1'705.11 après des amortissements ordinaires et obligatoires de Fr. 292'235.00, des amortissements supplémentaires de Fr. 160'253.30 et la constitution de réserves pour un montant de Fr. 360'000.-.

L'augmentation des recettes s'élève à 7.3 % et celle des charges à 6.4 %. Cet écart explique le résultat positif de l'exercice 2011.

Ce résultat est principalement dû aux rentrées fiscales dans les comptes gains immobiliers et mutations ainsi qu'aux comptes relatifs aux personnes morales.

Il faut se réjouir de ces résultats mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'impôts irréguliers.

Par contre, le compte impôts personnes physiques est inférieur au montant budgétisé.

Investissements

Durant l'année 2011, des investissements pour un total de Fr. 1'660'054.60 ont été effectués; les recettes d'investissements, quant à elles, s'élèvent à Fr. 442'975.90**.** Le compte boucle avec un solde de Fr. 1'217'078.70.

Bilan

Les montants encaissés pour la vente des terrains de Champ Bonjard s'élèvent à Fr. 723'322.00.

Budgets 2012

Les budgets 2012 de fonctionnement et d'investissements ont été présentés et acceptés lors de la séance du Conseil général du 6 décembre 2011.

Fonctionnement

La nouvelle loi sur la péréquation financière (LPFI) qui est entrée en vigueur en 2011 englobe la péréquation des ressources et la péréquation des besoins.

De la péréquation des ressources un montant de Fr. 371'620.-- nous a été attribué. Notre indice du potentiel fiscal qui, l'année passée se trouvait à 85.60, est passé pour cette année à 83.69, soit une péjoration par rapport à la moyenne qui est de 100.

De la péréquation des besoins un montant de Fr. 133'158.-- nous a été attribué. Notre indice synthétique des besoins qui, l'an passé était de 99.83, a augmenté cette année à 104.86.

Malgré un résultat négatif de Fr. 89'347.--, le Conseil communal n'a pas souhaité augmenter les impôts et préfère s'en tenir à une stricte gestion des dépenses non liées pour maîtriser les coûts.

Investissements

Différents investissements et reports d'investissements ont été prévus au budget 2012. Quatre nouveaux investissements ont été présentés et approuvés par les membres du Conseil général. Il s'agit de :

- mise en conformité de la chaufferie suite au raccordement à la centrale de chauffage à distance et dégazage de la citerne
- installation de gradins dans le talus entre l'école et la halle de gymnastique
- crédit d'étude nouveaux locaux scolaires
- éclairage public Pra Novy
- achat d'un véhicule 4x4 pour l'édilité

Le total des dépenses d'investissements, y compris les reports d'investissements, s'élève à Fr. 1'496'500.--. Les recettes d'investissements estimées s'élèvent quant à elles à Fr. 483'261.--.

Economie

Commission économique de Belfaux

L'apéritif 2012 de l'économie locale réunissant les commerçants et artisans de Belfaux aura lieu

jeudi 5 juillet 2012,
à la Boulangerie Grandjean Frères, à Belfaux.
sur le thème : "Des céréales au pain, le pain de notre terroir".

Une invitation personnelle a été envoyée aux personnes, entreprises et artisans concernés.

Agglomération de Fribourg : une promotion économique au service de l'économie locale !

Depuis juillet 2011, Mme Séverine Lago est responsable du service de promotion économique de l'Agglomération de Fribourg.

Parallèlement au développement d'une promotion régionale d'agglomération, elle a comme mission de soutenir l'économie locale des communes membres en faisant bénéficier aux entreprises de toute une série de prestations de services, telles que voici :

- Gestion des zones d'activités (terrains) disponibles pour l'implantation de sociétés
- Participation avec les communes à l'évolution de zones affectées au tissu économique
- Encadrement, voire orientations vers des prestataires de services spécifiques, de toutes sociétés sur le territoire de l'Agglomération, qu'il s'agisse de conseils en matière de coaching (startups, etc.), de transferts technologiques, de financement (startups) ou d'imposition, etc.
- Rôle actif dans la revitalisation de certain(e)s rues et quartiers de commerçants
- Coordination de projets innovants issus de particuliers ou d'entreprises, susceptibles d'être soutenus financièrement par la Nouvelle Politique Régionale du canton.

La promotion économique de l'Agglomération entretient des relations régulières avec la promotion économique du canton, la Chambre de commerce de Fribourg et les diverses associations cantonales et régionales. Contact : www.agglo-fr.ch/economie.

Police

Entrée en vigueur de la loi sur la vidéosurveillance au 1er janvier 2012

La loi du 7 décembre 2010 sur la vidéosurveillance (LVid) ainsi que l'ordonnance du 23 août 2011 sur la vidéosurveillance (OVid) sont entrées en vigueur au 1er janvier 2012.

Le but de cette nouvelle loi consiste en la protection des droits fondamentaux des personnes soumises à une vidéosurveillance dans les lieux publics, qui sont :

- lieux affectés à l'administration publique et ouverts au public;
- choses affectées à l'usage commun et aménagées à cette fin, telles les routes, les places ou encore les parcs;
- choses destinées par nature à l'usage commun, en particulier les eaux publiques.

Cette loi vise également les installations mises en place par des particuliers lorsque la portée de celles-ci ne s'arrête pas aux limites des propriétés privées mais "déborde" sur le domaine public.

Dès le 1er janvier 2012, tout système de vidéosurveillance avec enregistrement est soumis à une autorisation délivrée par le préfet alors qu'une annonce à cette même autorité suffira pour les systèmes qui n'enregistrent pas les données.

Les systèmes de vidéosurveillance déjà en fonction au moment de l'entrée en vigueur de la loi doivent être mis en conformité selon cette dernière dans un délai d'une année (art. 11, al. 1, LVid). Les textes légaux, les formulaires de demande et d'annonce ainsi qu'un modèle de règlement sont disponibles sur le site internet de la Préfecture de la Sarine.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes concernées de bien vouloir faire le nécessaire dans le délai donné par la loi.

3. AFFAIRES SOCIALES – SANTE – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

Affaires sociales

Service social

Le service social régional de la Sonnaz, regroupant les 8 communes signataires de l'entente, est ouvert aux heures suivantes :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30
mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

à l'adresse suivante :

Service social de la Sonnaz
Rte de l'Epiney 2, 1762 Givisiez
☎ no 026 / 460 87 00

Baby-sitting

Pour la garde occasionnelle de vos enfants, il suffit de s'inscrire en tant que membre auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise et de verser une cotisation annuelle dont le montant reste libre. Vous recevrez alors une liste complète de tous les baby-sitters formés par la Croix-Rouge que vous pourrez contacter directement. Veuillez vous annoncer à :

Croix-Rouge fribourgeoise – Service de baby-sitting
Rue G.-Techtermann 2, CP 279 – 1701
☎ no 026 / 347 39 40 ou par mail : baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Puériculture et services aux parents

La Croix-Rouge fribourgeoise propose un service de puériculture et des conseils aux parents. Les puéricultrices sont des infirmières spécialisées dans la petite enfance. Elles accompagnent les parents, notamment par des conseils personnalisés concernant l'alimentation, les pleurs, le sommeil, l'acquisition de la propreté et l'éducation ainsi que le suivi du développement psychomoteur de l'enfant.

Ce service propose une permanence téléphonique de 08 h 00 à 09 h 30, du lundi au vendredi, des consultations à Belfaux ainsi que des visites à domicile sur demande.

Vous pouvez joindre le service de puériculture au 026 / 347 39 69 ou vous rendre aux visites qui ont lieu au rez-de-chaussée, 1ère salle à gauche, du centre paroissial, à Belfaux, chaque 3ème jeudi du mois :

21.06.2012	16.08.2012	18.10.2012	20.12.2012
19.07.2012	20.09.2012	15.11.2012	

Petite enfance

Crèche barbotine

La crèche intercommunale Barbotine accueille vos enfants au prix de

- Fr. 115.-- / jour pour les parents domiciliés dans les communes de l'association
- Fr. 120.-- / jour pour les parents domiciliés hors des communes de l'association.

Les communes de l'association sont : Belfaux, Grolley, La Sonnaz ainsi que Misery-Courtion.

Vous trouverez toutes les informations sur les disponibilités, les tarifs ainsi que les horaires sur le site internet de la crèche barbotine :

www.crèche-barbotine.ch

ou en prenant contact directement à l'adresse suivante :

Crèche barbotine
Rte de Chésopelloz 8, 1782 Belfaux
Tél : 026 476 03 80

Ecole maternelle

A la rentrée scolaire 2012 - 2013, l'école maternelle de Belfaux accueillera les enfants nés entre le 01.08.2008 et le 31.07.2009 à raison de deux demi-jours par semaine, à savoir :

- le mardi après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30, et le jeudi matin, de 09 h 00 à 11 h 00 ou
- le lundi matin et le mercredi matin, de 09 h 00 à 11 h 00.

Les frais d'inscription s'élèvent à Fr. 100.-- et l'écolage mensuel à Fr. 85.--.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Mme Florence Zuccone au tél. no 026/475 10 79 ou no 078/615 37 66.

Accueil extrascolaire (AES) de Belfaux - Autafond

Durant l'année scolaire 2011-2012 l'accueil extrascolaire (AES) a accueilli une cinquantaine d'enfants, répartis sur les 6 tranches horaires proposées. La fréquentation la plus importante étant pour les repas de midi, avec une moyenne de 20 enfants par jour.

L'Association de parents d'élèves (APE) de Belfaux et environs se réjouit d'accueillir à nouveau les enfants en âge de scolarité à l'accueil extrascolaire de Belfaux-Autafond, dès la rentrée le **23 août 2012.**

Horaire du lundi au vendredi

Horaire 1	07 h 00 - 08 h 00
Horaire 2	08 h 10 - 11 h 30
Horaire 3	11 h 30 - 13 h 20

Horaire 4	13 h 20 - 15 h 40
Horaire 5	15 h 40 - 17 h 40
Horaire 6	17 h 40 - 18 h 10

Ces plages horaires ne seront valables que si un nombre d'inscriptions minimal sera atteint. **La plage horaire 4 du lundi et la plage horaire 2 du mercredi ne sont pas ouvertes car tous les enfants sont à l'école.**

Vous trouverez les documents d'inscription ainsi que de plus amples informations à l'administration communale. Les contrats d'inscription et la charte de bonne conduite dûment remplis sont à envoyer le plus rapidement possible par poste à l'adresse suivante : **APE, case postale 126, 1782 Belfaux.**

L'administration communale fera parvenir prochainement, aux familles concernées, un questionnaire d'évaluation des besoins en places d'accueil extrascolaire ainsi que des places en crèche et chez les assistantes parentales.

Les résultats de cette enquête serviront à estimer les besoins en termes de capacité d'accueil dans le cadre de la réalisation du nouveau bâtiment destiné à la petite enfance.

Jeunesse

Centre des Jeunes

Le Centre des Jeunes de Belfaux a été mis en place il y a 4 ans dans le but d'offrir un espace de rencontres et de divertissements pour les jeunes de 12 à 16 ans. Ce Centre, situé à côté de l'entrée de la halle de sports, met à disposition divers jeux et organise plusieurs activités proposées par/pour les jeunes

- initiation à la danse, aux arts martiaux, …
- tournois (baby-foot, billard, …)
- sorties (Europa Park, …)
- projections de films
- activités créatrices
- soirées à thèmes (grillades, soirées crêpes, anniversaires,…), etc.

Depuis janvier 2012, Monsieur Kim Overney est le nouvel animateur du Centre. Les heures d'ouverture ont été redéfinies ainsi:

- tous les lundis 17 h 00 - 19 h 00
- tous les mercredis 16 h 00 - 18 h 00
- les 3 premiers vendredis du mois 19 h 30 - 22 h 00

Le programme des animations du mois en cours est affiché au Centre.

Durant les vacances scolaires, les horaires d'ouverture seront affichés au Centre.

A titre d'essai, le Centre ouvrira également 2 samedis par mois pour les 16-18 ans (horaires à consulter directement sur place).

Afin de vivre dans le respect et la politesse, les jeunes devront signer la charte du Centre.

Lieu
Centre des Jeunes de Belfaux
p.a. Administration communale
Ch. des Ecoliers 7 - 1782 Belfaux

Animateur
Kim Overney
☎ no 079 204 64 85
e-mail : jeunes.belfaux@gmail.com

Belfaux Stages

Le 11 mai dernier, l'animateur du Centre a présenté le projet "Belfaux Stages" (voir flash "Avril 2012) aux jeunes.

Si tu as entre 14 et 18 ans, n'hésite pas à venir découvrir un large éventail de professions "à expérimenter" et vous, chers parents, motivez vos jeunes à venir s'informer et/ou s'inscrire aux divers stages proposés pendant les vacances et/ou samedis.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Kim Overney, animateur du Centre des Jeunes, au tél. no 079/204 64 85 ou jeunes.belfaux@gmail.com).

4. TRANSPORTS – COMMUNICATIONS – MOBILITE – ADDUCTION ET EVACUATION DES EAUX

Transports - Communications

Commission des routes

La commission des routes se réunit à une cadence régulière et prévoit une dizaine de séances en 2012. Après la planification des réfections du réseau routier, la mise en place de la zone 30, elle se penchera en priorité en 2012 sur la sécurité des cheminements piétonniers et sur la révision des règlements sur les eaux.

Entretien et rénovation des routes

Lors de sa séance du 30 juin 2011, la commission des routes a effectué une vision locale sur toutes les routes communales afin d'évaluer l'état des revêtements et des ouvrages annexes. Un nombre important de défauts ont été constatés. Ils ont tous fait l'objet d'une évaluation des mesures et des coûts de remise en état. Les travaux seront répartis sur plusieurs années, ceci par ordre d'urgence. Certains travaux peuvent bénéficier de subventions du canton et de la Confédération par l'intermédiaire du Service des améliorations foncières. Un montant de Fr. 70'000.-- a été porté au budget 2012 pour la première étape.

Le marquage des routes a été contrôlé et un devis pour son rafraîchissement a été établi. La moitié des travaux nécessaires a été effectuée en novembre 2011, le solde sera réalisé avant l'été 2012.

La signalisation des routes communales doit être mise en conformité selon les nouvelles normes de réflexion optique. Le montant y relatif s'élève à Fr. 20'000.--. Le remplacement des signaux se fera sur deux ans, avec une première étape qui sera réalisée cette année.

Zone 30

La zone 30 dans les quartiers proches de l'école est fonctionnelle avec certains aménagements définitifs tels que les trottoirs et portes d'entrée et du mobilier urbain qui peut être amené à être déplacé en fonction de l'efficacité des mesures. Sur la base de toutes les remarques et suggestions des usagers de la zone, des marquages manquants ainsi que des améliorations seront apportées à cette zone avant l'été. Des observations et des contrôles de vitesse seront effectués prochainement.

1.1 Définitions

Zone 30 : *Une zone 30 est constituée d'un ensemble de tronçons de route, situés dans des quartiers ou des lotissements, dans lesquels les conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. La vitesse maximale est fixée à 30 km/h. En règle générale, la priorité de droite prévaut.Ces zones favorisent un usage mixte de la chaussée. Les véhicules sont prioritaires, mais doivent accorder tous les égards nécessaires aux autres usagers, notamment aux piétons. La mixité des usages a aussi une autre conséquence : la suppression, sauf exception, des passages pour piétons. Les piétons peuvent donc utiliser tout l'espace public, mais ne doivent pas gêner les véhicules, qui restent prioritaires.*

Nous rappelons que dans les zones 30, **les piétons n'ont pas la priorité sur les véhicules** mais ils ont l'autorisation de **traverser la chaussée partout, d'où la suppression des passages piétons** exigée par les autorités. La condition pour éviter les accidents est **le respect de la vitesse**. Nous vous rappelons également que la **priorité de droite** est de mise et que le parcage n'est autorisé que dans les endroits prévus à cet effet.

Le Conseil communal espère que cette zone 30 réponde à votre attente et invite les automobilistes à respecter scrupuleusement cette limitation de vitesse afin que le but soit atteint. Il remercie tous les citoyens qui lui ont fait part de leurs remarques et observations.

Sécurité des écoliers et des piétons dans notre commune

La sécurité des piétons et, en particulier, des enfants sur le chemin de l'école est un sujet de préoccupation majeure dans notre commune. Le Conseil communal est abordé très régulièrement pour les problèmes de vitesse excessive et de parcage hors cases dans les quartiers d'habitation. De nombreuses interventions ont été déposées par le Conseil général afin que ces problèmes de sécurité soient identifiés et traités.

Le Conseil communal, en collaboration avec la commission des routes, travaille à cette identification des endroits critiques ainsi qu'à l'introduction d'améliorations.

Des mesures simples permettent à chacun d'améliorer la sécurité des piétons.
Nous vous invitons à considérer et respecter les points suivants :

Visibilité : clôtures et haies

Les haies en bordure de route et les clôtures gênent souvent la visibilité et représentent de ce fait un danger pour les piétons et la circulation. Nous vous rappelons la teneur de la loi cantonale sur les routes, articles 93 et suivants, et vous invitons à vous y conformer :

Les murs et clôtures :

- **distance d'au moins 1.65 m de la route**
- **hauteur maximale de 1 m au-dessus du niveau de la route**

Les haies vives :

- **distance** d'au moins **1.65 m** de la route
- **hauteur** maximale de **90 cm** au-dessus du niveau de la route
- doivent être **taillées avant le 1er novembre**
- **interdites dans les courbes** si elles constituent un obstacle pour la visibilité

Sécurité des piétons dans les quartiers d'habitation

Le parcage de véhicules le long des routes de desserte des quartiers d'habitation augmente fortement le risque d'accident, spécialement avec les enfants. **Ne parquez pas le long des routes en dehors des cases.**

Vitesse excessive

Le Conseil communal est régulièrement interpelé pour des vitesses excessives, en particulier sur la route d'Autafond ainsi que dans la nouvelle zone 30km/h. Nous invitons les citoyens de Belfaux à respecter ces limitations de vitesse.

Chemins des écoliers

Les écoliers sont principalement mis en danger sur le chemin de l'école par les parents y conduisant leurs enfants. Nous vous rappelons que les parents sont tenus de conduire leurs enfants **uniquement sur la place inférieure de la halle de sports.** Vu les cas réguliers de mises en danger des enfants par le parcage vers Sur-le-Ru/Champ Bonjard ou au Ch. des Ecoliers, **nous vous prions de respecter strictement cette règle.**

Amélioration de la traversée de la localité : Valtraloc

Deux tronçons de la traversée de Belfaux ont fait l'objet d'études de détail pour l'application du concept Valtraloc (Valorisation de traversée de localité). Il s'agit du tronçon "Giratoire de la Sonnaz - Auberge du Mouton" ainsi que du tronçon "Passage à niveau TPF vers la porte d'entrée, côté Fribourg".

Le projet du premier tronçon a été déposé pour examen préalable en fin 2010 auprès du Service des ponts et chaussées. Sur décision du Conseil communal, sa réalisation n'interviendra pas avant 2015, afin de bénéficier des subventions potentielles du fond d'infrastructure fédéral, du canton et de l'Agglo, telles que prévues dans le plan d'Agglomération de 2ème génération.

Le tronçon reliant le passage à niveau TPF et la porte d'entrée vers Fribourg a été mis à l'enquête publique en mai 2012. Sa réalisation est coordonnée avec les aménagements du quartier Pra Novy. Les travaux seront effectués en été 2012.

Gare CFF de Belfaux - Projet d'assainissement

Les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont réalisé les travaux de mise en conformité de la halte CFF de Belfaux et inauguré les nouvelles installations avec les autorités communales le 4 juin 2012.

Un projet de Park&Rail destiné au parcage des véhicules des voyageurs est en cours de réalisation par les CFF. Il comportera une vingtaine de places, extensible en fonction des besoins.

Eclairage public

Le Conseil communal se penche sur un concept d'optimisation énergétique global dans la commune. Une des mesures est d'optimiser l'éclairage public en remplaçant les lampes peu efficaces par les lampes de nouvelles technologies. Les investissements étant conséquents, le remplacement de ces lampes se fera progressivement à partir de 2013. Il a décidé entretemps d'équiper les nouveaux quartiers : Pra Novy et l'Impasse des Essertines (Grand-Esserts) avec des candélabres LED basse puissance, réduisant la consommation de 40% pour la même intensité lumineuse. Cet éclairage sera coupé la nuit de 1 h 00 à 5 h 00, permettant une réduction de consommation supplémentaire de 35%.

Les candélabres du chemin des Grands-Esserts ont également été remplacés par des LED 35W dans le cadre de la remise en état de cette route, suite aux fouilles pour les canalisations d'évacuation et d'adduction d'eau.

Candélabre défectueux

Si vous constatez qu'un candélabre est défectueux ou ne fonctionne pas correctement, veuillez **noter son numéro, inscrit sur le mât, et transmettre l'information à l'administration communale**. Nous vous en remercions d'avance.

Mobilité

Cartes journalières CFF

La commune de Belfaux met à disposition 4 cartes journalières des CFF pour l'année 2012, au prix de Fr. 35.-- par jour et par abonnement. Ces cartes, ainsi qu'une carte de la commune de la Sonnaz, sont disponibles auprès de l'agence de voyages

Romontours
Rte du Centre 1, 1782 Belfaux
tél. no 026/476 07 07 - fax no 026/476 07 08
www.romontours.ch

Leur disponibilité ainsi que les conditions de réservation sont indiquées sur le site internet de Romontours. Pour la réservation, veuillez contacter téléphoniquement l'agence durant les heures d'ouvertures suivantes :

- du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
- samedi matin, de 09 h 00 à 12 h 00

Semaine de la mobilité 2012

Découvrez de nouvelles façons de vous déplacer dans l'Agglomération au travers des activités proposées dans le cadre de la Semaine de la mobilité 2012 qui se déroulera

du 17 au 22 septembre 2012.

Le programme relatif à la "Semaine de mobilité 2012" sera disponible dès le 1er septembre 2012 sur www.agglo-fr.ch/semaine-mobilite.

Energie

Conduites de chauffage à distance BELCAD

Groupe E prévoit l'extension du réseau de chauffage à distance à l'ouest de l'école, en direction de Champ Bonjard et de la route de Chésopelloz. Les travaux de fouilles nécessaires seront effectués cet été.

Si vous êtes intéressé(e)s à vous raccorder ou à obtenir une offre, nous vous invitons à contacter la personne responsable de la vente au Groupe E : M. Peter Schurr : ☎ no 026 352 51 28 ou no 076 469 47 94 ou par courriel à l'adresse peter.schurr@groupe-e.ch.

Eau potable

Réseau d'eau potable de Belfaux

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré, pour un tiers, par nos propres sources dans la zone de captage du Remblai et par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et communes voisines pour le reste.

Personnes à contacter en cas de problème sur le réseau d'eau potable

Le Conseil communal souhaite cependant vous rendre attentifs à la valeur de l'eau potable et vous invite à l'économiser au quotidien. Il vous invite également à prendre contact immédiatement avec les personnes figurant ci-après si un problème ou une fuite serait suspecté(e) sur le réseau d'eau.

1 - Barras Jean-Pierre	responsable technique	079/401 76 16
2 - Bertschy Jérôme	responsable technique suppléant	079/777 78 41
3 - Brülhart Frédéric	fontainier communal	079/214 00 43 ou 026/475 17 31
4 - Corpataux Dominique	Responsable du dicastère	078/642 77 80

Tableau de consommation d'eau en m^3

Sur le tableau suivant, vous constaterez que le débit de nos sources diminue régulièrement, au gré des années de pluviométrie plus faible. Notre approvisionnement en eau potable est bien sûr assuré par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines.

	2011	2010	2009	2008
Utilisation / consommation pour l'année [m³]	179'467	169'140	211'220	185'280
Moyenne journalière [m³]	498.52	463.39	578,68	507.62
Production de nos sources (fourniture communale) [m³]	47'620	63'613	75'546	103'990
Achat au Consortium [m³]	131'847	105'465	131'904	80'582
Consommation population, selon relevé chez l'habitant	157'353	149'107	160'012	135'932
Eau de construction	7'500	4'000	6'800	5'667
Bâtiments communaux	2'534	2'371	2'930	3'013
Déchetterie	128	108	69	32
Consommation La Sonnaz, selon relevé du Consortium (infos)	11'925	12'258	11'180	10'654
Terrain de football / arrosage + buvette	4'211	4'128	3'980	3'620
Fontaine Baechler / droit d'eau	3'600	3'600	3'600	3'600
Fontaines du parcours VITA, forêt cantonale (+ robinet extérieur), exercices du corps des sapeurs-pompiers	782	684	4'178	4'020
Consommation du service de la voirie, évaluation	650	650	614	494
Eau non facturable (fuites, dommages aux hydrantes, etc.)	2'709	4'492	21'457	21'842
Pourcentage d'eau non facturable par rapport à la quantité d'eau dont la consommation est connue	1.51 %	2.65%	10.16 %	11.79 %
Total heures organisation service des eaux	223 heures	298 heures	512 heures	348 heures

Analyse de la qualité de l'eau

En plus des analyses mensuelles effectuées par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines, deux prélèvements ont été effectués en 2011 sur nos trois captages et à divers endroits sur le réseau d'eau potable de Belfaux.

L'analyse de ces prélèvements a démontré la conformité de la qualité de l'eau potable du réseau par rapport aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur en nitrates moyenne de l'eau des sources communales est de 18 mg par litre, avec une valeur maximale de 22 mg/l. La dureté totale est en moyenne de 33 degrés français (°fH).

5. ENSEIGNEMENT – FORMATION – CULTURE – LOISIRS – SPORTS

Enseignement et formation

Autorités scolaires

La responsable d'établissement, Mme Sonia Piccand Tissot, est atteignable le lundi matin et le jeudi matin au ☎ no 026/475 30 95 ou par e-mail à : sonia.piccand@fr.educanet2.ch.

Le conseiller communal responsable des écoles est M. Marc Lüthi, ☎ no 079/634 93 34 ou e-mail: marc.luthi@gmail.com.

Attributions des classes et effectifs 2012 - 2013

Les effectifs des classes pour la rentrée scolaire 2012 - 2013 n'étant à ce jour pas encore connus, il ne nous est pas possible de vous les communiquer. Les parents des enfants concernés en seront personnellement informés.

Engagement d'enseignants

Le Conseil communal, sur proposition de la commission scolaire, a préavisé favorablement l'engagement de deux enseignantes, à savoir une personne à 100 % pour l'école enfantine et une autre à 25 % pour les cours d'allemand.

Vacances et congés scolaires 2012 - 2013

Rentrée scolaire	23.08.2012		(jeudi)
Vacances d'automne	15.10.2012	au	26.10.2012
Vacances de Noël	24.12.2012	au	04.01.2013
Vacances de Carnaval	11.02.2013	au	15.02.2013
Vacances de Pâques	29.03.2013	au	12.04.2013
Vacances d'été	08.07.2013	au	21.08.2013
Rentrée scolaire	22.08.2013		(jeudi)

Congés spéciaux

Toussaint	:	jeudi 1er novembre 2012
Immaculée Conception	:	jeudi 8 décembre 2012
Fête du 1er Mai	:	mercredi 1er mai 2013
Lundi de Pentecôte	:	lundi 20 mai 2013
Fête-Dieu	:	jeudi 30 et 31 mai 2013

Heures de natation pour les écoliers du cercle scolaire de Belfaux-Autafond

Les enfants profitent de la piscine de Courtepin 10 fois par année, ceci à tour de rôle. Ils se déplacent soit en train pour certains ou en bus scolaire pour d'autres.

Le conseil de fondation "Prof-in", propriétaire de cette piscine, a décidé de la vendre d'ici au 30 septembre 2013 au plus tard.

Une association de communes est en train de se mettre en place afin de trouver une solution quant à la pérennité de cette piscine. Le Conseil communal de Belfaux est associé à cette étude afin de garantir à nos enfants leurs heures de natation.

La procédure en cours ne permet pas encore de privilégier une option plutôt qu'une autre.

Le Conseil communal vous informera sur le déroulement de l'étude et de la situation dès que du concret sera disponible.

Rallye Mathématiques

Les classes de l'école de Belfaux ont participé au Rallye Mathématiques Romand où une soixantaine de classes étaient en lice. La classe de M. Jacques Fragnière et celle de Mmes Sonia Piccand Tissot et Fanny Schnetzer ont réussi à se hisser en finale qui a eu lieu le 9 mai 2012, à Payerne. Elles se sont classées respectivement au 1er rang et au 4ème rang de leur catégorie.

Le Conseil communal, qui a mis gracieusement le bus scolaire à disposition pour le transport, adresse ses plus vives félicitations aussi bien aux enfants qu'aux enseignants.

Crédit Suisse Cup 2012

Chaque année, les élèves des classes primaires et secondaires du canton de Fribourg ont l'occasion de participer à un tournoi organisé par l'Association Fribourgeoise de Football, en collaboration avec la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS).

Cette année, les élèves de 5P de Mme Carole Sottas et M. Pascal Fragnière ont participé aux phases qualificatives qui ont eu lieu à Léchelles le 8 mai 2012. L'équipe des garçons s'est brillamment qualifiée pour les finales cantonales en finissant respectivement 1er de leur groupe après avoir disputé 5 matchs, dont 4 victoires et un match nul. Les filles, quant à elles, n'ont pas connu un succès aussi franc mais elles ont tout de même eu beaucoup de plaisir à y participer. Elles prendront assurément leur revanche l'année prochaine.

Le 16 mai 2012, les garçons ont donc participé à la finale cantonale des 5 P organisée à Corminboeuf qui a accueilli les 20 meilleures équipes de canton, dont Belfaux, pour se disputer le titre de champion cantonal et ainsi décrocher la qualification pour la finale suisse à Bâle. Malgré leurs efforts et leur combativité, leur parcours s'est malheureusement arrêté à ce stade de la compétition. C'est finalement l'équipe de Romont qui s'est imposée et qui représentera les couleurs fribourgeoises le 16 juin 2012, à Bâle.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine durant laquelle les élèves relèveront à nouveau le défi avec encore plus de succès, nous l'espérons.

Encore un grand bravo à tous les élèves participants et un grand merci aux spectateurs présents. A l'année prochaine !

Chauffeur du bus scolaire

Après plus de dix ans au service du transport scolaire de Belfaux, M. Sylvain Suchet a décidé d'arrêter cette tâche qu'il a accomplie avec une ponctualité remarquable, le sens du devoir et de la bonne humeur.

Le Conseil communal remercie M. Suchet pour toutes ces années de fidélité.

Culture - Loisirs

Fête nationale du 1er Août

La Fête nationale du 1er Août sera organisée cette année par l'Association bédéMANIA Belfaux-Corminboeuf avec le soutien de la commune de Belfaux. Celle-ci aura lieu le

mercredi 1er Août 2012, dès 16 h 00,
sur la place de l'école, à Belfaux.

Fêtée pour la première fois en 1891 pour célébrer les 600 ans du Pacte de 1291 (considéré comme l'acte de fondation de la Confédération), la Fête nationale devient annuelle dès 1899. Nos ancêtres ont voulu créer un événement rassembleur : ils ont senti le besoin d'une fête commémorative afin de maintenir les liens entre la Confédération, ses institutions, ses habitants, sans oublier les Suisses vivant à l'étranger.

Le programme de cette année a été concocté dans un esprit d'ouverture afin de réunir toutes les générations. Dès 16h, des animations et des initiations à notre folklore national pour les petits et les grands se dérouleront au centre scolaire. Un thé dansant mettra « le feu » à cet évènement convivial.

Plusieurs prestations agrémenteront la soirée: des animations musicales, la traditionnelle allocution, le feu, sans oublier les feux d'artifices. Restaurations et buvettes complèteront l'offre. Ce sera l'occasion par exemple de partager la soupe au lait de Kappel. Le site est couvert et la manifestation se déroulera par tous les temps (www.bedemania.ch).

Sortie des personnes âgées 2012

La sortie annuelle des personnes âgées a été fixée au

jeudi 20 septembre 2012.

Une invitation personnelle sera envoyée aux personnes concernées, c'est-à-dire aux personnes âgées de 70 ans et plus. Veuillez d'ores et déjà réserver cette date.

11ème festival bédéMANIA

Le 11ème Comics Festival International de la Bande dessinée bédéMANIA.ch se déroulera à Belfaux les

2 - 3 et 4 novembre 2012.

De plus amples renseignements sur cette manifestation vous seront communiqués ultérieurement.

Soirée de l'Avent 2012

La soirée de l'Avent 2012 est fixée au

samedi 15 décembre 2012,
dès 17 h 30, sur la place de l'école, à Belfaux.

Veuillez d'ores et déjà réserver cette date. De plus amples informations vous parviendront le moment venu.

Calendrier 2012 - 2013 des girons de Belfaux et Corminboeuf

Le plan des manifestations culturelles et sportives 2012 - 2013 se déroulant dans le cadre des Girons de Belfaux et Corminboeuf se trouve aux pages 35 à 37 du présent bulletin.

Programme de tir 2012

Le programme 2012 des tirs qui ont lieu au stand de tir à 300 m de Belfaux figure en page 38 du présent bulletin.

6. ENVIRONNEMENT – FORETS – DOMAINES – AGRICULTURE – VOIRIE – DECHETTERIE – AFFAIRES MILITAIRES – PROTECTION DE LA POPULATION – SERVICE DU FEU

Forêts

Chronique forestière 2012

Vous trouverez en page 29 la Chronique forestière 2012 éditée par le Service cantonal des forêts et de la faune.

Commande de bois de feu

Vous trouverez en page 30 le formulaire de commande de bois de feu auprès de la Corporation forestière de La Sonnaz.

Paintball, Softair et autres (Communiqué du Service des forêts et de la faune SFF)

La pratique du paintball et du softair tend à se développer dans les forêts du canton. Des demandes pour la pratique du laser tagging ont également été déposées auprès du Service des forêts et de la faune (ci-après : SFF).

Suite à certains constats, force est de constater que des malentendus existent sur l'admissibilité de telles pratiques en forêt ainsi que sur l'autorité compétente pour autoriser, le cas échéant, de telles activités. Sur ces constats, nous vous rendons attentifs à ce qui suit dans le but d'éviter tout malentendu à l'avenir.

Si le principe du libre accès aux forêts est ancré dans la législation fédérale et repris par la loi cantonale du 2 mars 1999 sur les forêts et protection contre les catastrophes naturelles (ci-après : LFCN), ce principe trouve sa limite en raison de la mission fondamentale que doit remplir la forêt à savoir la conservation qualitative et quantitative de toutes les fonctions de la forêt (art. 1 de la loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les forêts, ci-après : LFo).

En application de la législation fédérale et cantonale précitée, les autorités cantonales en charge de la protection des forêts sont compétentes pour soumettre à autorisation les grandes manifestations (art. 14 al. 2 LFo ; art. 28 LFCN). Dans chaque cas d'espèce, plusieurs critères doivent être examinés, notamment le nombre de participants, l'impact sur les fonctions de la forêt et les risques de dégâts engendrés. De par sa mission d'exécution de la législation forestière, seul le SFF a la compétence pour octroyer, le cas échéant, une telle autorisation.

Or pour des raisons de conservation des forêts et de préservation d'une forêt accueillante pour tous, le SFF n'admet pas et n'a jamais octroyé d'autorisation pour la pratique d'activités de paintball, softair, laser tagging, ni autres activités pouvant y être assimilées, dans les forêts privées et publiques du canton de Fribourg.

La non-entrée en matière du SFF pour l'autorisation de telles pratiques repose sur les raisons suivantes :

- ces activités récréatives ne nécessitent pas, de par leur nature, une implantation spécifique en zone forêt. A priori, aucun intérêt prépondérant n'impose leur implantation en zone forêt;
- de telles manifestations provoquent des dommages aux valeurs naturelles et au sol, ce qui est contraire aux buts des législations sur les forêts et protection de la nature;

- l'accessibilité de la forêt s'en trouve réduite pour les autres usagers; la pratique de ces activités entraîne un usage privatif de la forêt;
- organisées par des clubs de plus en plus organisés, la pratique de ces activités entraîne un déficit d'image pour la forêt et ne sont pas compatibles avec les objectifs de la conservation qualitative de la forêt poursuivis par la Confédération et les cantons.

Déchetterie

Déchetterie - Informations générales (rappel)

Vous trouverez en pages 27 et 28 les informations générales concernant l'utilisation de la déchetterie.

Déchetterie - Améliorations

De manière à pouvoir étudier et tester concrètement les mesures d'améliorations à apporter à la déchetterie, différentes premières modifications temporaires ont été apportées :

- Agrandissement sur le côté droit de l'entrée
- Agrandissement de l'emplacement d'entreposage des déchets de taille d'arbres, haies et autres
- Déplacement des containers de la Croix-Rouge

Le but de ces mesures est de tester sur la durée les améliorations apportées à la circulation, à l'accès et à la place occupée par les déchets de taille, les déchets inertes et les SACCO's, ceci afin de pouvoir proposer pour le budget 2013 les transformations définitives. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter M. Christian Maitre, conseiller communal responsable de la voirie, au ☎ no 079/822 51 68 ou via email maitrech59@bluewin.ch.

Protection de la population

ORCOC

Cette dénomination à consonance celte n'est en effet qu'un organe communal de conduite. En plus clair, il s'agit d'un état-major de conduite en cas de crises ou d'événements particuliers.

Pour gagner en efficacité et surtout pour créer une concentration des moyens un « ORCOC » agit sur plusieurs communes. Celui de Belfaux comporte les communes d'Autafond, Belfaux, Grolley, Ponthaux et La Sonnaz.

Politiquement, l'ORCOC est subordonné aux conseils communaux respectifs, techniquement il l'est à l'OCC, c'est-à-dire organe cantonal de conduite.

Il ne s'agit aucunement de la part de cet organe d'intervenir directement sur le terrain ou de se substituer à un corps d'intervention, pour cela les communes sont équipées, mais de coordonner les moyens à disposition, soit les sapeurs-pompiers, le service de santé, la protection civile ainsi que les services techniques. Vous pouvez bien imaginer que ces moyens ne sont engagés que lors de crises graves, de crises qui durent dans le temps ou qui sont très étendues géographiquement.

Les travaux de mise en place ont débuté avec la nouvelle année. Il s'agit dans un premier temps d'étoffer l'état-major, ainsi que de faire les inventaires des risques et dangers, d'en extraire les conséquences et de déterminer les moyens à dispositions. Il faut également inventorier les moyens et chercher les ressources supplémentaires que l'on trouve dans les communes concernées.

L'objectif est sans ambiguïté, c'est être prêt à faire face, en créant toutes les conditions favorables aux profits des intervenants et ainsi garantissant un élément supplémentaire de la protection de la population.

7. CONSTRUCTIONS – BATIMENTS PUBLICS – BATIMENT SCOLAIRE – PERSONNEL EDILITAIRE ET DE CONCIERGERIE

Constructions

Demande de permis de construire

Objets soumis à l'obligation de permis

La liste des objets soumis à l'obligation de permis (selon la procédure ordinaire ou simplifiée) figure dans les articles 84 et 85 ReLATeC :

D'une manière générale, on peut distinguer les principales catégories suivantes :

- bâtiments (p. ex. habitations, locaux destinés au travail, aux activités, aux loisirs);
- équipements publics et privés (p. ex. conduites, canalisations, chemins piétons);
- constructions agricoles (p. ex. grange, hangar à machines agricoles, porcherie, poulailler);
- modifications de terrain (p. ex. déblais, remblais);
- exploitation de matériaux, décharges;
- changement d'affectation (avec travaux ou parfois sans travaux, notamment pour les changements d'affectation qui ont des effets sur l'environnement);
- installations techniques (antennes de téléphonie mobile, coffrets de distribution, panneaux solaires, éoliennes, sondes géothermiques, etc.);
- démolition d'une construction ou d'une installation.

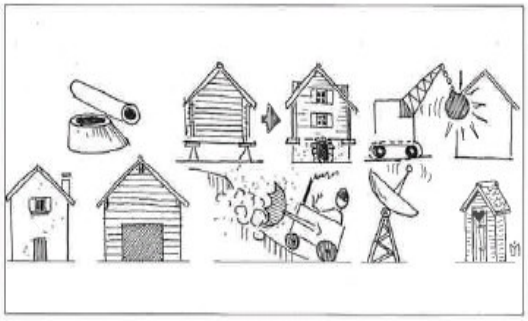

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez consulter le site internet de l'Etat de Fribourg qui est le suivant : www.fr.ch/seca/fr/pub/constructions/domaines_activites.htm ou prendre contact avec Mme Rose-Marie Probst, conseillère communale responsable des constructions, au ☎ no 079/667 93 16.

Bâtiments

Bâtiment scolaire : création de 3 salles de classe

La rentrée scolaire 2012/2013 sera à nouveau marquée par l'ouverture d'une classe dans le secteur de l'école enfantine qui va désormais en compter 4.

Dans l'attente de l'aboutissement de l'étude du projet qui prévoit la construction d'un nouveau bâtiment scolaire qui devrait regrouper, entre autre, l'école enfantine, l'école maternelle et l'accueil extra-scolaire, le Conseil communal a pris la décision de créer 3 nouvelles salles de classe par surélévation d'un étage du bâtiment scolaire existant, secteur de l'école enfantine.

Le Conseil général, dans sa séance du 6 décembre 2011, a accepté le crédit d'étude pour des honoraires d'architectes afin de finaliser le projet d'agrandissement de l'école construite en 1972 afin que les 3 nouvelles salles projetées puissent être fonctionnelles durant l'année scolaire 2012/2013 déjà. Lors de la séance du 3 avril 2012, le Conseil général a accepté le crédit et l'emprunt y relatifs, pour permettre la réalisation de cet agrandissement, aujourd'hui indispensable.

Le mandat de cette réalisation a été attribué au Bureau ITIS Architectes Sàrl à qui il a été expressément demandé de tout mettre en œuvre pour que ces salles puissent être mises à disposition de l'enseignement dès janvier 2013.

Le projet a été mis à l'enquête officielle. Il n'a pas suscité d'opposition et a été déposé au SeCA pour l'obtention d'un permis de construire. Les travaux représentant le gros-œuvre auront lieu pendant les vacances scolaires et les travaux d'aménagement intérieurs durant l'automne. Il va de soit que l'installation du chantier sera soumis à toutes les garanties de sécurité. Aujourd'hui, ce dossier suit son cours et ne subit aucun retard dans sa planification.

Pupitres et chaises à donner

Une partie du mobilier scolaire a été renouvelée cette année.

Le Conseil communal a décidé de liquider les anciens pupitres et chaises. Par conséquent, vous avez la possibilité d'obtenir gratuitement ce matériel, qui sera disponible à partir de la fin juin 2012, en vous adressant à l'administration communale (tél no 026/476 60 20) ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

Déchetterie communale de Belfaux (A CONSERVER)

Accessible uniquement aux habitants disposant de la vignette remise par la commune

Heures d'ouverture:

Lundi	16h00-18h00	**Jeudi**	Fermé
Mardi	09h00-11h00	**Vendredi**	15h00-18h00
Mercredi	16h30-18h30 (hiver) / 17h00-20h00 (été)	**Samedi**	09h00-11h30 et 13h30-16h00

Tarifs:

Taxe annuelle pour les ménages :	1 personne seule	Fr. 50.--
	2 personnes	Fr. 75.--
	3 personnes et plus	Fr. 125.--

Prix des sacs SACCO :	Sac de 17 litres	Fr. 1.60 /p. ou Fr. 16.-- /10 sacs
	Sac de 35 litres	Fr. 2.10 /p. ou Fr. 21.-- /10 sacs
	Sac de 60 litres	Fr. 3.35 /p. ou Fr. 33.50 /10 sacs
	Sac de 110 litres	Fr. 6.20 /p. ou Fr. 31.00 / 5 sacs
	Conteneur 600 litres	Fr. 32.-- le clip

Déchets encombrants

Une benne est à disposition des ménages toute l'année pour tout objet ou matériel incinérable d'un volume supérieur à 35 litres, tel que mobilier usagé (armoires démontées, tables, chaises, matelas, tapis), matériaux en plastique (bidons et bouteilles de plus de 2 litres), etc. Les sacs poubelles sont interdits. Le métal devra être séparé et déposé dans la benne prévue à cet effet.

Meubles usagés

Les meubles usagés, mais en bon état, sont récupérés gratuitement chez vous par Coup d'Pouce (026 484 82 40) et/ou Emmaüs (026 424 55 67)

Langes

Les couches pour bébés doivent être mises dans des sacs en plastique transparents.

Déchets non acceptés

Les déchets non acceptés peuvent être déposés chez SFR à Châtillon (026 401 25 15), les frais sont à la charge du déposant. Les cadavres et déchets d'abattage d'animaux doivent être apportés dans un centre de collecte officiel. Les autres déchets doivent être retournés chez le fournisseur

Accès et fluidité du trafic

Bien que la déchetterie soit devenue un lieu de rencontre important, il est impératif de décharger rapidement ses déchets et ensuite de sortir son véhicule, ceci pour assurer la fluidité du trafic et faciliter l'accès aux autres personnes. Si vous souhaitez rester quelques moments pour discuter avec vos connaissances, vous pouvez le faire en parquant votre véhicule à l'extérieur de la déchetterie.

Déposables à la déchetterie	Non déposables à la déchetterie	A mettre dans les SACCO
• Aluminium (propre) • Appareils électroniques (PC, imprimantes, électronique de loisirs) • Appareils électroménagers (y compris frigos et congélateurs) • Batteries de voiture ou autre • Bois (max. 0.5 m^3) • Boîtes de conserves en fer blanc et cannettes en alu (lavées et sans papier) • Capsules Nespresso • Cuivre, plomb, zinc, inox • Déchets verts: gazon, feuilles, plantes, déchets de jardin et de cuisine, produits de la taille des arbres, haies et arbustes • Ferraille (vélo sans les pneus) • Gravats (max. 0.25 m^3) • Habits, souliers et tissus usagés ou démodés en bon état (Croix-Rouge) • Huile végétale ou minérale (max. 10 litres) • Lampes et néons • Miroirs • Pain (sec et non moisi) • Papier et carton (propre et sans matières plastiques) • PET (comprimé et bouchon remis en place) • Piles • Porcelaine • Sacs officiels SACCO • Sagex et autres chips • Skis • Verre blanc, vert ou brun (sans métal, ni capsules)	• Cadavres et déchets d'abattage d'animaux • Déchets de chantier provenant de constructions, rénovations ou démolition • Déchets des entreprises industrielles et artisanales produits dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise (acceptés uniquement si convention signée) • Habits, souliers et tissus usagés et inutilisables (à déposer aux bords des routes dans sacs envoyés à cet effet par Terre des Hommes en mars et novembre) • Huiles minérales provenant de l'industrie et de l'artisanat • Médicaments • Pneus de toutes espèces • Produits chimiques • Restes de peinture et solvants	• Bidons et bouteilles de moins de 2 litres • Bouteilles d'huile et de vinaigre • Bouteilles en PVC • Bouteilles de cosmétiques • Briques de boissons • Emballages en plastique • Emballages mixtes (alu-plastique et alu-papier)

Déchets de table et de cuisine en aliments pour animaux

Depuis le 01.07.2011, la transformation de déchets de table et de cuisine en aliments pour animaux est définitivement interdite en Suisse. En collaboration avec le Service de l'environnement (SEn), le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a donc élaboré une brochure destinée aux différents acteurs concernés.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site www.fr.ch/diaf ou demander la brochure d'information à l'administration communale (tél. no 026/476 60 20).

Chronique forestière 2012 - L’arbre, ce grand biotope

Vive l'arbre habitat !

Souvent vieux, voir même très vieux, parsemés de trous, colonisés par lichens et mousses, ces arbres d'un autre temps abritent une multitude d'organismes vivants. Appelés « arbre habitat », ils jouent un rôle majeur à l'épanouissement de la faune, notamment pics et rapaces nocturnes mais aussi pour une foule de petits animaux et insectes trouvant ainsi refuge et nourriture. Jusqu'à 700 espèces peuvent être dénombrées par exemple sur un chêne. La qualité de la chaîne alimentaire est tributaire de la présence en suffisance de ces arbres particuliers. Leur conservation est par conséquent d'une grande importance.

Les arbres habitats présentent fréquemment blessures, trous, fourches, fissures, dégâts dus à la foudre ou bris de cimes ; ces « défauts » fournissent un terrain propice au développement de micro-biotopes. Ces individus étaient systématiquement éliminés sous prétexte de disséminations de maladies et dans un réflexe du soin de l'image de la forêt.

L'arbre mort signe de vie !

Le vert pétant du printemps ou plus profond de l'été, le festival des couleurs automnales, ces images renvoient à des arbres vivants rythmés au fil des saisons. Paradoxalement l'arbre mort regorge de vie ! Il apparaît souvent la couronne dégarnie ne présentant plus que quelques misérables branches, son tronc à la couleur grisâtre lui donnant un petit air triste voir sinistre. Sous cet aspect peu chatoyant, une multitude d'organismes trouvent leur bonheur respectivement leur nourriture. Les insectes xylophages1 sont à l'ouvrage et participent activement à la décomposition du bois. Ce dernier apporte alors au sol des éléments nutritifs essentiels.

Vu sous cet angle, notre arbre mort reprend des couleurs… En effet, la conservation de bois mort que ce soit sur pied ou au sol joue un rôle primordial au bon fonctionnement de l'écosystème forestier. Un nombre incalculable d'insectes s'y développent fournissant ainsi une nourriture à de nombreux oiseaux.

[1]xylophage : qui se nourrit de bois
[2]bostryche : insecte qui se développe sous l'écorce de l'épicéa (sapin rouge), en finalité l'arbre sèche sur pied
[3]sylvicole : culture de la forêt (sylva en latin)

Le maintien de ces éléments implique une approche esthétique différente de la forêt. L'image du « propre en ordre » très présente jusqu'à la fin du siècle passé disparaît petit à petit. En effet, pour ses besoins énergétiques notamment, l'homme exploita souvent pratiquement jusqu'à la dernière brindille. Même litière et glands étaient récoltés favorisant ainsi une image de jardin forestier.

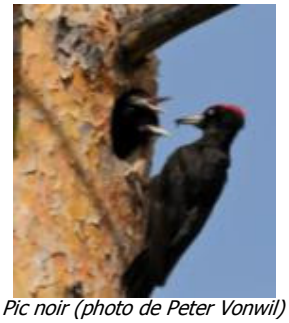

Pic noir (photo de Peter Vonwil)

Longicorne : Ergate forgeron

Les tas de branches laissés en forêt après une exploitation suivent cette même logique de la promotion d'habitats forestiers. Contrairement à certaines croyances bien ancrées, ces restes de coupe ne véhiculent en aucun cas des maladies et ne contribuent pas au développement du bostryche2.

L'action sylvicole[3]

La prise en compte du rôle des arbres habitats et du bois mort est intégrée aux décisions en matière d'exploitation des forêts. Ces éléments sont alors conservés dans la mesure du possible. Il est à relever que la présence d'arbres dépérissants peut s'avérer problématique voir dangereuse pour la sécurité des usagers, notamment en bordure de chemins fréquentés mais aussi lors des travaux de bûcheronnage. Leur exploitation est alors nécessaire.

La forêt compte parmi les habitats les plus riches en espèces, prenons-en soin ! Le clic utile

BIODIVERSITE DANS LES FORETS
Consultez la brochure de l'ASPO/BirdLife Suisse sous: www.birdlife.ch/fr/node/1065

Hauterive FR, 2012

Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider
Ingénieur forestier du 1er arrondissement

Rte de Grangeneuve 19

1725Posieux

Commande de bois de feu certifié FSC

A retourner par courrier ou fax ou courriel à :
Corporation forestière La Sonnaz
Route de Grangeneuve 19
1725 Posieux
Fax : 026/305.56.54
Courriel : bertrand.zamofing@fr.ch

Nom :……Prénom : .....

Rue :……..Localité :.....

Téléphone privé :……Téléphone mobile. : .....

Essences feuillus : hêtre érable frêne chêne cerisier **Essences résineuses :** épicéa sapin pin

QUANTITE		LONGUEUR	ASSORTIMENT PRIS EN FORET	PRIX PAR STERE	TOTAL FR.
	Stères	1 m'	Bois de feu feuillus vert en quartier	85. --	
	Stères	33 cm	Bois de feu feuillus vert en quartier	110. --	
	Stères	4 à 6 m	Bois de feu feuillus long min. 3 stères	45. --	
	Stères	1 m	Bois de feu résineux vert en quartier	75. --	
	Stères	33 cm	Bois de feu résineux vert en quartier	95. --	
	Stères	4 à 6m	Bois de feu rés. Long min. 3 stères	35. --	
	Stères	1 m	Bois de feu feuillu sec. Stock limité	100. --	
	Stères	33 cm	Bois de feu feuillu sec Stock limité	120. --	
	Pièce	80 cm	Feu Finlandais (bûches finlandaises)	17. --	
	Pièce	Carton	Carton de bûchettes allumage	15.--	
Total valeur du bois					

FORFAIT POUR LIVRAISON A DOMICILE DE BOIS DE FEU		
Quantité commandée	**Prix en Frs. Par livraison**	**Total livraison**
1 stère	50.--	
2 stères	60.--	
3 stères	70.--	
4 stères	80.--	
5 stères	90.--	
6 stères	100.--	
7 stères	110.--	
8 stères	120.--	
9 stères	130.--	
10 stères et plus	140.--	

Total valeur bois et forfait pour livraison à domicile	**Frs.**

Attention, nos ventes de bois sont à présent soumises à la TVA de 8%. Celle-ci sera rajoutée au montant ci-dessus.

Commandé le :
(Obligatoire)
Lieu date :…… Signature :.....……

Livré le :
(Obligatoire)
Lieu date :…… Signature :……

Les commandes peuvent se faire en tout temps.
Délai de livraison : ***environs 4 semaines*** *à daté de votre commande selon disponibilité de notre stock..*
Conditions de livraison :
Le bois sera déchargé en vrac au bord de la route d'accès;
Le bois pourra être livré par camion
pour toutes autres demandes, la livraison sera facturée à l'heure
les livraisons à domicile se font uniquement sur territoire des communes partenaires de la corporation
Conditions de payement :
Net à 30 jours.

Personne responsable livraisons Claude Limat 079/317.20.65 cl.limat@bluewin.ch

D. BELFAUX ET SON HISTOIRE

PATRIMOINE BELFAGIEN

Mine de rien, Belfaux peut se targuer d'avoir reçu un héritage diversifié et riche sur le plan historique et artistique. Dans l'ordre chronologique, mentionnons d'abord les trouvailles faites lors des fouilles archéologiques en 1911 Sur-le-Ruz, puis dans les années 1981-86 au Pré St-Maurice, et à nouveau en 2011 lors des excavations autour de l'ancien cimetière. Elles ont mis au jour des nécropoles et divers objets, tels que boucles de ceinture, bijoux de lignite ou d'argent etc, mais elles ont surtout révélé que la localité est habitée de façon quasi continue jusqu'à nos jours depuis environ 6000 ans av. J.-C. Ces fouilles, en outre, constituent la seule source d'information sur notre histoire locale jusqu'au XIIe siècle et elles ont fait de Belfaux un site archéologique d'importance nationale.

Si l'époque romaine n'a pas laissé beaucoup de vestiges, l'on sait néanmoins que Belfaux se trouvait à la bifurcation d'une voie reliant Rome à Avenches et d'une autre menant vers Lossy et Cournillens. Ce fait est attesté, notamment, par l'étymologie du nom allemand de la localité : Gumschen, qui dériverait de *compitum* signifiant carrefour. Les fouilles au Pré-St-Maurice ont confirmé une rumeur qui se transmettait depuis des générations : Belfaux serait une des plus anciennes paroisses du canton. Or les archéologues ont mis au jour les fondations d'une église mérovingienne du VIe siècle qui a subi des transformations aux IXe et XIe siècles. Son emplacement est indiqué dans le cimetière actuel, à proximité du puits hallstattien (750-450 av. J.-C).

Pour quelles raisons le site de Belfaux a-t-il été habité pendant si longtemps? Sa situation sur une voie de passage très fréquentée a dû être déterminante car pendant des siècles les routes étaient rares. De plus la région offre des ressources hydrauliques (La Sonnaz, Le Tiguelet), de nombreuses sources d'eau et puits, ainsi qu'un sol relativement fertile et abrité dans une dépression. Tout cela était attrayant pour les cultivateurs, les artisans les plus divers installés le long des cours d'eau et la haute bourgeoisie citadine qui, surtout à partir du XVIIIe s., appréciait d'avoir un manoir pour passer l'été à la campagne. Malgré les incendies successifs qui ont endommagé le village au cours des siècles passés, sept constructions ont survécu et ont été classées *bâtiments historiques* sur le plan fédéral: l'église St-Etienne inaugurée en 1851, La Cure du XVIe s., l'Auberge du Mouton reconstruite après un incendie en 1755, le château von der Weid, le château de Belfaux et le château du Bois qui datent tous les trois du XVIIIe s., la maison de Gléresse (dite la Forge)dont la partie la plus ancienne remonte au XVIe s., et l'on peut y ajouter la ferme fribourgeoise de Cutterwyl bâtie en 1722. Le point commun à ces bâtiments (à l'exception de la ferme de Cutterwyl) est qu'elles sont toutes construites en pierre alors que la plupart des habitations avant le XXe s. étaient essentiellement en bois.

Vie
rge Renaissance en argent de Heinrich Kneipmann, 1610.

Mais Belfaux a encore un patrimoine beaucoup moins connu qui nous a été légué, au cours des siècles, par des générations de fidèles pour embellir l'église et les nombreuses cérémonies qui rythmaient l'année liturgique autrefois. Conscient de leur valeur historique et artistique, le *Service des biens culturels* du canton de Fribourg, en juillet 1983, a donné mandat à monsieur Hermann Schöpfer, rédacteur de l'*Inventaire du patrimoine artistique*, d'en faire une étude documentée scientifiquement. A

la fin on recense 231 objets dont une belle statue de la Vierge, style Renaissance, de 1610, en argent partiellement doré, ciselé; deux ostensoirs, dont un rococo du XVIIIe s., en argent doré; six calices en argent des XVIIe, XVIIIe et XIXe s .; trois ciboires en argent de style baroque ou néogothique; trois encensoirs en argent ou laiton du XVIIIe ou XXe s.; des reliquaires, des chandeliers, des croix, etc...; vingt-neuf chasubles du XXe s. en soie, des dalmatiques, des chapes en damas et soie, bordées de fil d'or ou d'argent, des bannières, des nappes d'autel en soie, etc..., plus un ancien chemin de croix gravé, de style néoclassique, du XIXe s.

Chemin de croix du XIXème siècle (détail).

Douze objets se trouvant dans l'église n'ont pas été inclus dans l'inventaire malgré leur grand intérêt, notamment les fonts baptismaux en molasse de 1639, le grand crucifix gothique du XIIIe s., les tableaux de Gottfried Locher du XVIIIe s., les deux cloches du fondeur Delesève de 1788, les peintures de Dominik Annen, de 1876, le mobilier liturgique, etc.

Ciboire en argent renaissance-baroque de Jakob Schröder du XVIIème siècle.

Certains curés de la paroisse ont contribué plus que d'autres à l'accumulation de ces beaux objets, en particulier le révérend Jean-Baptiste Crausaz entre 1825 et 1836. *Sa marotte était les ornements d'église et il passait une bonne partie de son temps à la sacristie à ranger, inventorier et réparer les objets liturgiques. Lors d'une visite des lieux, le 17 février 1833, la commission épiscopale se déclare satisfaite de l'état de la sacristie où « règnent la prospérité, l'ordre le plus parfait ». Elle estime cependant qu'il y a suffisamment d'ornements « pour plusieurs centaines d'années » et « ne peut dissimuler qu'elle y a trouvé du superflu ». Elle enjoint donc le révérend curé de demander une autorisation pour tout nouvel achat.*

Des objets ont pu être acquis grâce à la générosité des paroissiens aisés, comme le grand lustre en cristal offert à la communauté par la famille Chatton. Les confréries locales faisaient aussi fréquemment des dons; par exemple, en 1864, la confrérie du Saint-Scapulaire offre mille francs pour payer quatre tableaux du peintre Annen, en 1928 la confrérie du St-Rosaire offre un tapis d'autel en drap et velours. Parfois les dons sont beaucoup plus personnalisés: en 1941, c'est M. Ernest Roubaty, le tailleur de Belfaux, qui fournit le *serge* et coud les deux soutanes pour les enfants de choeur. La fourniture, l'entretien et la réparation de tous ces objets liturgiques procuraient du travail à de nombreux artisans et artisanes, notamment aux couturières locales, aux moniales de l'abbaye de la Fille-Dieu et même à un établissement *d'art ecclésiastique* de St-Gall pour des dalmatiques *en brocard-or, aux bords richement brodés, pur liston soie..., en soie et or fin....* On voulait la qualité la meilleure pour rendre hommage au Très-Haut.

Groupe de recherches historiques

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

E. INFORMATIONS DES SOCIETES

COURS D'HISTOIRE

Cours sur la civilisation romaine

Le cours gratuit sur la civilisation romaine reprendra le

lundi 17 septembre 2012, de 20 h 00 à 21 h 30,
à l'école primaire de Belfaux.

Ce cours a lieu tous les lundis, sauf pendant les vacances scolaires.

Cours sur la Grèce antique

Le cours gratuit sur la Grèce antique reprendra le

jeudi 20 septembre 2012, de 20 h 00 à 21 h 30,
à l'école primaire de Belfaux.

Ce cours a lieu tous les quinze jours (le jeudi), sauf pendant les vacances scolaires.

Ces cours s'adressent à toute personne intéressée par l'Antiquité.

Renseignements auprès de : M. Philippe Oswald
Tél. no 026/475 24 87

PASSEPORT-VACANCES 2012 / INFORMATION IMPORTANTE

A la demande des parents qui travaillent le lundi et qui ne peuvent pas téléphoner pour inscrire leurs enfants à une activité, nous avons décidé de changer de jour pour les inscriptions.

Le passeport-vacances se déroulera du lundi 9 juillet au dimanche 5 août 2012.

Le dimanche 8 juillet : de 08 h 00 à 11 h 00, inscriptions pour la 1ère semaine
de 14 h 00 à 17 h 00, inscriptions pour la 2ème semaine

Le dimanche 22 juillet : de 08 h 00 à 11 h 00, inscriptions pour la 3ème semaine
de 14 h 00 à 17 h 00, inscriptions pour la 4ème semaine

Pour les distraits qui auront manqué le jour d'inscription, il restera toujours la bourse aux activités (à voir dans les dernières pages du programme).

Les organisateurs du passeport-vacances

ECOLE DE MUSIQUE
FANFARE LA LYRE BELFAUX

Tu désires apprendre à jouer d'un instrument ou tu en pratiques déjà un ? Tu désires partager ta passion de la musique avec d'autres jeunes ou musiciens chevronnés ?

Alors inscris-toi dès aujourd'hui à

L'école de musique de la Fanfare la Lyre de Belfaux

Celle-ci

- organise chaque année un cours d'initiation à la musique (dès l'âge de 5 ans);
- met à ta disposition un instrument (cuivre, bois ou percussion) pour suivre des cours au conservatoire ou auprès d'un moniteur privé ;
- participe en partie à tes frais de formation ;
- coordonne ton entrée dans la fanfare La Lyre de Belfaux.

Tu pourras également rejoindre le "Young Harmonic Band", ensemble de jeunes musiciennes et musiciens de 10 à 17 ans, en vue de prestations musicales intéressantes et variées dans la région de Belfaux.
Si ton niveau musical le permet, la Fanfare La Lyre de Belfaux t'accueillera avec plaisir.

AMBIANCE ET AMITIE GARANTIES

Pour mieux nous connaître, viens nous rendre visite sur notre site internet

www.lalyrebelfaux.ch

Tu y trouveras toutes sortes d'informations intéressantes, comme par exemple les dates de nos manifestations, quelques photos, mais aussi le règlement de notre école de musique ainsi que les conditions financières.

Que tu sois fille ou garçon, n'hésite pas, viens nous rejoindre !
Contacte immédiatement ou au plus tard le 31 août 2012

Magalie Barras Pythoud
Route Pré Saint-Maurice 2
1782 Belfaux
Tél. 026 475 17 09 e-mail: magaliebarras@yahoo.fr

GIRON DES SOCIETES 2012 – 2013

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
Mercredi	1er août 2012	Ecole Belfaux	Fête Nationale	bédéMANIA
Mercredi	15 août 2012		Assomption	
Vendredi	17 août 2012	Belfaux	Loto	HC Belfaux
Samedi	18 août 2012	Cutterwil	Motocross	MC Belfaux
Dimanche	19 août 2012	Cutterwil	Motocross	MC Belfaux
Vendredi	24 août 2012	Corminboeuf	Loto	
Vendredi	31 août 2012	Belfaux	Loto	Ecole Club Athlétique
Vendredi	7 septembre 2012	Belfaux	Loto	VBC Belfaux Juniors
Samedi	8 septembre 2012	Corminboeuf	Courts ouverts	Badminton
Vendredi	14 septembre 2012	Corminboeuf	Loto	FC Corminboeuf
Samedi	15 septembre 2012		Courts ouverts	Badminton
Dimanche	16 septembre 2012		Jeûne fédéral	
Vendredi	21 septembre 2012	Belfaux	Loto	Sté Tir Les Taverniers
Vendredi	28 septembre 2012	Corminboeuf	Loto	
Vendredi	5 octobre 2012	Corminboeuf	Loto	Les Petits Poucets
Vendredi	12 octobre 2012	Belfaux	Loto	Guggenmusik Tricounis
Samedi	13 octobre 2012	Belfaux	Concert	Chœur mixte St-Etienne
Vendredi	19 octobre 2012	Corminboeuf	Loto	Amis Cyclistes Corminois
Vendredi	26 octobre 2012	Belfaux	Loto	Sté de Tir à 300 m
Jeudi	1 novembre 2012		La Toussaint	
Vendredi	2 novembre 2012	Belfaux	bédéMANIA	
Samedi	3 novembre 2012	Belfaux	bédéMANIA	
Dimanche	4 novembre 2012	Belfaux	bédéMANIA	
Vendredi	9 novembre 2012	Belfaux	Loto	Chanteclair
Vendredi	16 novembre 2012	Belfaux	Loto	Sté Samaritains
Vendredi	23 novembre 2012	Belfaux	Loto	Cercle scolaire La Sonnaz
Vendredi	30 novembre 2012	Corminboeuf	Loto	Amicale des Pompiers
Samedi	1er décembre 2012	Corminboeuf	Match aux cartes	Amicale des Pompiers
Dimanche	2 décembre	Corminboeuf	Noël des Ainés	Pompiers /Gr. des Dames
Vendredi	7 décembre 2012	Corminboeuf	Tournoi des pères Noël	Badminton
Samedi	8 décembre 2012	Corminboeuf	Tournoi des pères Noël	Badminton
Samedi	8 décembre 2012	Belfaux	Immaculée	
Samedi	8 décembre 2012	Belfaux	Noël des Aînés	Section des samaritains
Dimanche	9 décembre 2012	Belfaux	Concert de Noël	Fanfare La Lyre

Vendredi	14 décembre 2012	Belfaux	Loto	Bibliothèque régionale
Samedi	15 décembre 2012	Belfaux	Soirée de l'Avent	Commission d'animation
Vendredi	21 décembre 2012	Belfaux	Loto	Fanfare La Lyre
Lundi	24 décembre 2012		Noël	
Mardi	25 décembre 2012		Noël	
Mercredi	26 décembre 2012	Belfaux	Loto	FC Séniors-Vétérans
Mardi	1 janvier 2013		Nouvel-An	
Vendredi	4 janvier 2013	Belfaux	Loto	Choeur mixte St-Etienne
Vendredi	11 janvier 2013	Corminboeuf	Loto	Ski-Club
Vendredi	18 janvier 2013	Belfaux	Loto	Jeunesse de Lossy
Vendredi	25 janvier 2013	Corminboeuf	Loto	Gym Dames
Samedi	26 janvier 2013	Belfaux	Souper soutien	FC Belfaux
Samedi	26 janvier 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Dimanche	27 janvier 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Vendredi	1 février 2013	Belfaux	Loto	Amicale anciens La Lyre
Vendredi	1 février 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Samedi	2 février 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Dimanche	3 février 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Lundi	4 février 2013	Belfaux/ Corminboeuf	Assemblées des Girons	GIRONS
Vendredi	8 février 2013	Belfaux	Loto	VBC Belfaux Actifs
Vendredi	8 février 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Samedi	9 février 2013	Corminboeuf	Théâtre	Le Corminois
Vendredi	15 février 2013	Belfaux	Loto	FC Belfaux Actif
Vendredi	22 février 2013	Corminboeuf	Loto	Groupement dames
Samedi	23 février 2013	Belfaux	Concert	Cadets Fanfare La Lyre
Vendredi	1er mars 2013	Corminboeuf	Loto	Gym Hommes
Vendredi	8 mars 2013	Corminboeuf	Loto	HC Corminboeuf
Samedi	9 mars 2013	Belfaux	Concert	Chœur mixte St-Etienne
Vendredi	15 mars 2013	Belfaux	Loto	Jeunesse de Belfaux
Samedi	16 mars 2013	Belfaux	Concert	Fanfare La Lyre
Vendredi	22 mars 2013	Belfaux	Assemblée	Raiffeisen
Vendredi	29 mars 2013		Vendredi-Saint	
Dimanche	31 mars 2013		Pâques	
Lundi	1er avril 2013	Belfaux / Loto	Lundi de Pâques	Colonie de Belfaux
Vendredi	5 avril 2013	Corminboeuf	Loto	Les Lutteurs
Vendredi	12 avril 2013	Belfaux		Sté Taverniers Jeunes

Vendredi	19 avril 2013	Corminboeuf	Loto	Les 4 Saisons
Vendredi	26 avril 2013	Belfaux	Loto	Club Athlétique Belfaux
Vendredi	3 mai 2013	Corminboeuf	Loto	HC Corminboeuf
Jeudi	9 mai 2013		Ascension	
Vendredi	10 mai 2013	Belfaux	Loto	Sté Samaritains
Vendredi	17 mai 2013	Belfaux	Pèlerinage St-Crucifix	
Vendredi	17 mai 2013	Corminboeuf	Loto	Badminton
Dimanche	19 mai 2013		Pentecôte	
Lundi	20 mai 2013		Lundi Pentecôte	
Vendredi	24 mai 2013	Corminboeuf	Loto	HC Corminboeuf
Jeudi	30 mai 2013		Fête Dieu	
Vendredi	31 mai 2013	Belfaux	Loto	FC Belfaux Juniors
Vendredi	7 juin 2013	Corminboeuf	Loto	Sté Jeunesse
Jeudi	13 juin 2013	Belfaux	Fête cant. jeunes musiciens	Fanfare La Lyre
Vendredi	14 juin 2013	Belfaux	Fête cant. jeunes musiciens	Fanfare La Lyre
Samedi	15 juin 2013	Belfaux	Fête cant. jeunes musiciens	Fanfare La Lyre
Dimanche	16 juin 2013	Belfaux	Fête cant. jeunes musiciens	Fanfare La Lyre
Vendredi	21 juin 2013	Corminboeuf	Loto	
Vendredi	28 juin 2013	Belfaux	Loto	bédéMANIA
Vendredi	5 juillet 2013	Belfaux	Loto	Ecole Maternelle
Vendredi	12 juillet 2013	Belfaux	Loto	Syndicat d'élevage

Société de tir à 300m
BELFAUX

Programme de tir 2012

Mois	Date	Jour	Heures	Lieu	Exercices	CS	B1	B2	MO	Heures de tir	Jours de tir
Avril	11	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société	AC	CB	AS		1.50	0.25
	14	samedi	1330-1530	Belfaux	Cours de jeunes tireurs I	SL	CB		Tous	2.00	0.25
	18	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société	AD	AS	JM-S		1.50	0.25
	20	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société	MS	JM-S	CB		1.50	0.25
	21	samedi	1330-1530	Belfaux	Cours de jeunes tireurs II	SL	CB		Tous	2.00	0.25
	25	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + qualif. CSG	G	CB	AS		1.50	0.25
	27	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + qualif. CSG	MM	AS	JM-S		1.50	0.25
	28	samedi	1330-1530	Belfaux	Cours de jeunes tireurs III +initiation fusil sto	SL	CB		Tous	2.00	0.25
Mai	2	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + entr. CSG	FV	JM-S	CB		1.50	0.25
	4	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + entr. CSG	NP	CB	AS	J-PT	1.50	0.25
	5	samedi	0830-1130	Belfaux	Finale de district CSG	FB			AD	3.00	0.50
			1330-1630	Belfaux	Finale de district CSG	AC			OQ	3.00	0.50
	9	mercredi	1800-2000	Belfaux	Tir société + entr. CSG	DL	AS	JM-S		2.00	0.25
	11	vendredi	1800-2000	Belfaux	Tir société + entr. CSG	J-PT	JM-S	CB	CS	2.00	0.25
	12	samedi		Mte Lussy	Finale cantonale CSG						
			1330-1530	Belfaux	Cours de jeunes tireurs IV	SL	CB		Tous	2.00	0.25
	16	mercredi	1800-2000	Belfaux	Tirs obligatoires I	G	Voir feuille tournus			2.00	0.25
	18	vendredi	1800-2000	Belfaux	Tir société + Coupe Sarine I	AC	CB	AS	MM	2.00	0.25
	19	samedi	matin	Treyvaux	Finale de district CSG JT						
	23	mercredi	1800-2000	Belfaux	Tir société + Coupe Sarine I	AD	AS	JM-S		2.00	0.25
	25	vendredi	1800-2000	Belfaux	Tir des conseillers	DL	CB	AS	CS	2.00	0.25
	26	samedi	0900-1130	Le Mouret	Tir en campagne (empêchés)						
			1330-1530	Belfaux	Cours de jeunes tireurs V	SL	CB		Tous	2.00	0.25
	30	mercredi	1800-2000	Belfaux	Entraînement tir en campagne	MS	CB	JM-S		2.00	0.25
Juin	1	vendredi	1330-1900	Le Mouret	Tir en campagne						
	2	samedi	0730-1930	Le Mouret	Tir en campagne						
	3	dimanche	0730-1130	Le Mouret	Tir en campagne						
	6	mercredi	1800-2000	Belfaux	Tir société + entr. CSS1 + Coupe Sarine II	NP	CB	AS		2.00	0.25
	8	vendredi	1800-2000	Belfaux	Tir société + entr. CSS1 + Coupe Sarine II	FV	JM-S	CB	J-PT	2.00	0.25
	9	samedi	1330-1630	Vuisternens	Concours JT						
	13	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + qualif. CSS1	G	CB	JM-S		1.50	0.25
	15	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + qualif. CSS1	MM	AS	CB	DL	1.50	0.25
				Payerne	Tir annuel des vétérans fribourgeois						
	16	samedi		Payerne	Tir annuel des vétérans fribourgeois						
			1330-1630	Mte Lussy	Finale cantonale CSG JT						
	20	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + CSG1 A+D + Coupe Sarine II	OQ	JM-S	AS		1.50	0.25
	22	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + CSG1 A+D	CS	CB	JM-S	FV	1.50	0.25
	23	samedi	1330-1530	Belfaux	Tirs obligatoires II	J-PT	Voir feuille tournus			2.00	0,25
	24	dimanche	0600-1800	Morat	Sortie (Tir historique)						
	27	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + CSG2 A+D	AC	AS	CB		1.50	0.25
	29	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + CSG2 A+D	AD	JM-S	AS		1.50	0.25
Juillet	4	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + CSG3 A+D	MS	CB	JM-S		1.50	0.25
Août	18	samedi		Mte Lussy	Finale cantonale ind. A+D						
	24	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + Coupe Sarine III	NP	AS	CB		1.50	0.25
	25	samedi	1330-1530	Belfaux	Tirs obligatoires III	FB	Voir feuille tournus			2.00	0.25
	29	mercredi	1800-2000	Belfaux	Tir de la Sonnaz (Belfaux + empêchés)	Selon planning spécifique				2.00	0.25
	31	vendredi	1600-2000	Belfaux	Tir de la Sonnaz					4.00	0.50
Sept.	1	samedi	0900-1200	Belfaux	Tir de la Sonnaz					3.00	0.50
				Zürich	Finale suisse CSG						
	5	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + entr. CSS2 + Coupe Sarine III	G	JM-S	AS		1.50	0.25
	12	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + qualif. CSS2	FV	CB	JM-S		1.50	0.25
	19	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + entr. coupe Sarine	MM	AS	CB		1.50	0.25
	21	vendredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + entr. coupe Sarine	OQ	JM-S	AS	CS	1.50	0.25
	22	samedi	0800-1200	Marly	Demi-finale et finale coupe Sarine						
	26	mercredi	1800-1930	Belfaux	Tir société + empêchés tir clôture	MS	CB	JM-S	NP	1.50	0.25
	29	samedi	1330-1630	Belfaux	Tir de clôture	DL	CB	AS	SL	3.00	0.50
Oct.	28	dimanche		Thoune	Finale suisse CSS						
Total programme de société y compris tirs obligatoires et cours Jeunes Tireurs										**80.00**	**11.50**
CS = Chef de stand		B1 = Responsable bureau			B2 = Aide bureau	MO = Moniteur JT					

F. INFORMATIONS DIVERSES

les Ligues de santé
du canton de Fribourg

La Ligue contre le cancer, l'Association du diabète, la Ligue pulmonaire, le CIPRET, le Centre de dépistage du cancer du sein et le Registre des tumeurs

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

Association fribourgeoise du diabète

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- diabete@liguessante-fr.ch – www.associationdudiabete.ch/fribourg
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET - Centre d'information et de prévention du tabagisme

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguesante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Route des Daillettes 1
CP 181 / 1709 Fribourg

Tél. 026 426 02 66
Fax 026 426 02 88

www.liguessante-fr.ch
info@liguessante-fr.ch

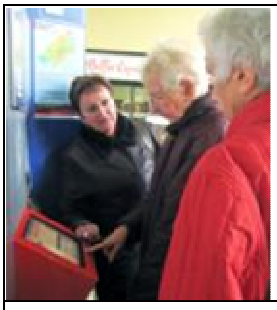

Cours

être & rester mobile

Les transports publics vous empruntent?

Dans ce cours vous pourrez…

- Vous familiariser avec les transports publics de votre région
- Apprendre à utiliser les **distributeurs de billets à écran tactile**
- Savoir comment vous sentir en sécurité dans vos déplacements
- Comprendre le **système d'abonnements Frimobil**
- Apprendre à vous orienter dans une gare

Le 12 septembre 2012 à Fribourg
Salle de cours des TPF, rue Louis-d'Affry 2, Fribourg
Inscription obligatoire (inscription possible dès à présent):
Pro Senectute Fribourg, tél. 026 347 12 40, www.fr.pro-senectute.ch
ch. de la Redoute 9, CP 44, 1752 Villars-sur-Glâne
Participation gratuite!
À Düdingen: un cours prévu en **automne 2012** (allemand)

Partenaires et sponsors: Agglomération de Fribourg, CFF, TPF, Frimobil, Pro Senectute Fribourg, Police Cantonale Fribourgeoise, Fonds de sécurité routière, Neuroth, Büro für Mobilität AG

CarteCulture

CarteCulture KulturLegi
Communes du canton de Fribourg
Gemeinden des Kantons Freiburg

Dépenser moins pour les loisirs, la culture et la formation, c'est possible grâce à la CarteCulture

La CarteCulture permet d'obtenir des rabais de 30% à 70% sur les prix d'entrée de nombreuses activités variées et diversifiées. Des centaines d'offres sont proposées dans la brochure 2012 : 50% de rabais sur les cours de l'Ecole-club Migros, 30% de rabais sur les entrées à la piscine, de 30% à 70% de rabais sur le prix des concerts et des spectacles, de 30% à 40% sur le prix des abonnements de journaux et beaucoup d'autres possibilités à découvrir sur le site : www.carteculture.ch/fribourg.

La carte est gratuite, personnelle, discrète et valable une année. Son fonctionnement est identique à celui d'une carte d'étudiant ou d'une carte AVS. Elle est destinée aux familles et à toute personne ayant des bas revenus résidant dans les communes suivantes : Avry, Belfaux, Bulle, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Courtepin, Düdingen, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Prez-vers-Noréaz, Rossens et Villars-sur-Glâne. D'autres communes vont encore s'ajouter à cette liste dans le but idéal de couvrir tout le Canton de Fribourg.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Rapport consciencieux avec nos animaux sauvages et domestiques

La Protection Suisse des Animaux PSA fait appel à une existence sans conflit avec les animaux sauvages dans leur habitat et nous vous montrons quand il faut avoir des égards pour les animaux, cela étant valable particulièrement en été.

Le rapport-option ci-joint vous donne la possibilité d'évaluer l'utilité et la pertinence de ces sujets à votre point de vue. Communiquez-lui votre opinion !

Pour des questions ou pour la commande de documents, vous pouvez vous adresser à la PSA par téléphone ou par e-mail : tél. 061 365 99 99, psa@protection-animaux.com. De plus, pour toutes les informations ci-dessous, vous pouvez vous référer au site internet SPA, à savoir : www.protection-animaux.com.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Feuille d'information «Des renards dans la zone habitée»

Depuis longtemps, Maître renard a conquis nos villes. Les renards sont-ils dangereux ? Peuvent-ils transmettre des maladies ? devons-nous protéger nos animaux familiers ? Notre feuille d'information répond à ces questions et à d'autres concernant la cohabitation avec le renard des villes.

Feuille d'information «Notre voisine, la fouine»

A part le renard, les fouines ont aussi colonisé nos villes. Certaines se distinguent comme nuisibles aux autos, ou par leur bruit et leurs dégâts dans les greniers. Notre nouvelle brochure dévoile ce qu'il en est avec la « fouine domestique » et comment vivre sans conflit est possible avec elle.

Papillon et poster «Attention au danger de surchauffe»

Avec les jours plus chauds du premier printemps, les chiens laissés dans les autos surchauffées sont de nouveau un sujet d'actualité pour la protection des animaux. Parfois, tout secours arrive trop tard, mais il est souvent possible de sauver des animaux d'une mort par coup de chaleur sur un parking-piège grâce à des passants attentifs, par une collaboration avec les autorités locales et la police.

Papillon et poster «Anxiété et panique par les feux d'artifice»

Journée de Fête nationale – malheureusement les animaux ne sont pas à la fête. La Protection Suisse des Animaux PSA fait appel aux communes et à la population pour que des précautions soient prises ainsi que des mesures à l'égard des feux d'artifice. Cela est avant tout valable à proximité des étables, des animaux en pâture et à la lisière des forêts. Plusieurs communes donnent le bon exemple et offrent à la population, comme alternative, des feux d'artifice privés, des soleils, avec le papillon

---

Feuille d'information «feux du 1er août»

Comme chaque année, nous aimerions vous rendre attentifs au problème des tas de bois préparés pour le feu du 1er août. Ces tas de bois, pour beaucoup de petits animaux, comme les hérissons, les orvets et les salamandres, sont un refuge idéal, mais aussi un piège mortel. La Protection Suisse des Animaux PSA recommande d'empiler le bois seulement le jour de la mise à feu et de protéger le tas de bois empilé par une clôture à amphibiens ou de rempiler le bois le jour de la Fête nationale.

Lutte contre les rongeurs nuisibles

"Les souris sont des fléaux partout" écrivait le journal des paysans Bauernzeitung, le 2 décembre 2011. Y a-t-il des problèmes de rongeurs nuisibles dans votre Commune? Les agriculteurs et les jardiniers se plaignent-ils, des entreprises de désinfestation ont-elles dû être mobilisées? Les rongeurs ont la tendance à se reproduire de façon explosive et peuvent causer de sérieux dégâts.

D'autre part, de nombreuses méthodes de lutte contre les nuisibles, notamment celles qui font recours à des substances anticoagulantes ou à des gaz toxiques issus de dispositifs fumigènes sont tout sauf conformes. Si vous êtes confronté(e) à des problèmes causés par des rongeurs nuisibles, vous pouvez appliquer les conseils de la nouvelle feuille d'information de la PSA

Mesures indépendantes contre les souris, les fouines et les renards

Les souris et les rats peuvent engendrer des dégâts considérables aux cultures agricoles et même aux ménages. Au jardin, les renards peuvent entrer en conflit avec l'être humain, comme les fouines dans les combles. Mais quelles mesures de lutte sont compatibles avec la protection des animaux?

Comment prévenir au mieux des conflits avec les animaux sauvages? Et à quoi faut-il veiller lors de l'emploi de pièges à souris ou de mesures contre les renards et les fouines? vous trouverez les recommandations de la Protection Suisse des Animaux PSA sur le site www.protection-animaux.com.

G. BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil communal souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. Il souhaite qu'ils participent activement à la vie du village.

Monsieur	Abou El Anein Hamdy
Monsieur	Aliu Driton
Madame	Ardia Luisa
Madame	Arieira Parente Carvalhosa Paula Isabel
La famille de Monsieur	Aubry Xavier
Madame	Barbosa Medas Joana Filipa
Monsieur	Bédoui Lofti Célian Arnaud
Madame	Berger Eveline
Monsieur	Berisa Agim
Madame	Berthod Anne-Laure
La famille de Monsieur	Bögli Yann
Monsieur	Bonnet Luc
La famille de Monsieur	Broillet Leonardo
Madame	Broisat Iris
Madame	Bugnon Virginie
Madame	Chardonnens Chantal Françoise
Madame	Chételat Karin
Monsieur	Chollet Benjamin
Monsieur	Cinotti Massimiliano
Madame	Coelho Queiros Tatyana
La Famille de Monsieur	Cotting Patrick
Monsieur	Crausaz Alain
Monsieur	Curty Ronald
Monsieur	Da Silva Meireles Cassiano Nuno
La famille de Monsieur	Da Silva Meireles José Paulo
Monsieur	Da Silva Pinto Ricardo Manuel
La famille de Monsieur	Da Silva Santos Mario
Madame et Monsieur	De Jesus Fonseca Serafim
La famille de Madame	de Montmollin Borno Morales Martine
Monsieur	de Oliveira Dias António Augusto
Madame	De Oliveira Mendes Sandrine
Madame	de Oliveira Santos Paticia Alexandra
Madame	de Sa Coelho Patricia Raquel
Madame	de Sousa Celestino Maria Teresa
Monsieur	de Sousa Ferreira Leonel André
Madame	Déforel Laetitia

Madame	Déforel Marie
La famille de Monsieur	Delev Dimitar
Monsieur	Dell'Anna Claudio
Monsieur	Dell'Anna Gabriele
Madame et Monsieur	Dimitriev Vaska et Mitko
Madame	Diu Cheung
Monsieur	Dos Santos do Nascimento Lopes Jorge
Madame	Dumas Justine
Madame	Egger Emily
Madame	Egli Odette
Monsieur	Esteves Teixeira Carlos Fernando
Monsieur	Fagone Marcello
Monsieur	Fagone Santo
Madame	Fähndrich Camille
Monsieur	Ferreira da Rocha Ricardo Manuel
La famille de Monsieur	Ferreira Lopes Jorge Manuel
Monsieur	Ferro Fulvio
Monsieur	Fivaz Olivier
Monsieur	Fragnière Pascal
Madame	Francey Solange
Monsieur	Fringeli Vincent Marc Paul
Madame et Monsieur	Garn Susan et Eric
La famille de Monsieur	Gaspari Pasqua
Monsieur	Gäumann Thomas
Monsieur	Gindrat Clément
La famille de Monsieur	Gojani Nikollë
Madame	Gonçalves Martins Adegas Orquidea Maria
Monsieur	Gulizia Salvatore
Monsieur	Gumy Christophe
La famille de Monsieur	Guri Xhevair
Madame	Gutknecht Sabine
Monsieur	Hadry Sofyane
Monsieur	Hirt Pascal
Madame	Huaman Ramos Sylvana Magdalena
Madame	Huber Claudine
Monsieur	Huder Ricco
Monsieur	Induni Gaël
Madame et Monsieur	Jacquiard Noémie et Raphaël
Monsieur	Jordi Claude Eddy
La famille de Monsieur	Julmy David
Madame	Kisuka Natacha
La famille de Monsieur	Kitanov Eftim
Madame	Kolb Gabrielle
La famille de Monsieur	Kostov Gjorgi
Monsieur	Kostov Oliver
Monsieur	Lema Rey Mauricio
Monsieur	Loidl Bernd
Monsieur	Lopes Gonçalves João Carlos
La famille de Monsieur	Lousa Dias Luis Carlos
Monsieur	Mahe Dalama David Daniel
Monsieur	Manenti Christophe
Madame	Marmy Ludivine
La famille de Monsieur	Marques Cardoso Marco Paulo
Monsieur	Marques Pinto Ricardo Manuel
Madame	Marques Saraiva Paula Cristina
Monsieur	Marvardi Anthony
Monsieur	Mateo Campayo Domingo
La famille de Monsieur	Matte René

Madame	Mauro Lara
Monsieur	Mausolf Andreas
Monsieur	Maye Kewin
Monsieur	Mesa Fernandez Kylian
La famille de Monsieur	Meyer Joël
La famille de Madame	Meyer Martine
Madame	Michaud Marie-Soleil
Madame	Michotte de Welle Melissa
Monsieur	Mindel Fabrice
Madame	Mooser Julie
La famille de Monsieur	Moreira Mendes Joaquim
Madame	Mousquès Cécile
Monsieur	Mouthon Cyrill
Monsieur	Mouthon Michaël Sébastien
Madame et Monsieur	Mucha Cheryl et Karel
Monsieur	Neuhaus David
Monsieur	Nikolov Tomcho
Monsieur	Oertig Didier
Monsieur	Oliveira Borges Nuno Miguel
Monsieur	Oliveira Julien
Monsieur	Onraet Olivier
La famille de Monsieur	Orte Redo Oscar
Madame	Parage Alice
Monsieur	Paulo Aranda Pedro
Monsieur	Pereira Duarte Pedro Miguel
Madame	Perrin Lou
Monsieur	Perritaz Bryan
Monsieur	Perronet Florian
Monsieur	Pesenti Davide
Monsieur	Pinho Pinto Daniel
Madame	Pinto Capitão Helder Manuel
Madame	Pinto Pinho Ana Marisa
Monsieur	Renaud Serge
Monsieur	Resende de Pinho João Flavio
Monsieur	Rodrigues Brito Miguel Angelo
La famille de Monsieur	Rodrigues Campos Carlos Manuel
Monsieur	Rodrigues Feryn Loïs
Madame	Romanens Mayumi
Monsieur	Romero Lopez Damian
Madame	Rosa Corinne
La famille de Madame	Rüeger Fabienne
Monsieur	Santos Brito João Paulo
Monsieur	Scheidegger Yann
Madame	Schopper Sylvie
Monsieur	Schorro Mickaël
La famille de Madame	Seixas Pires Christiane
Monsieur	Silva Santos Ivan
Madame	Soares Folha Andreia Catarina
Monsieur	Souto Bermudez Serafin
Monsieur	Teixeira Duarte Antonio Jorge
Madame et Monsieur	Teixeira Marques Antonio Fernando
Madame	Thorimbert Solange
Madame	Tschanz Mélinda
Monsieur	Valente dos Santos Mario Jorge
Monsieur	Vasquez Pablo
Madame	Vasquez Veronica
Madame	Vauthey Laurence
Monsieur	Vieira da Rocha Teixeira Rodrigo

Monsieur	Volckaert David
Madame	Vonlanthen Sophie
La famille de Monsieur	Wyss Pierre

H. MANIFESTATIONS DIVERSES

SPECTACLES DE CIRQUE TOAMÊME A BELFAUX

Dans le cadre de la tournée fribourgeoise, l'école de Cirque Toamême présentera ses deux nouveaux spectacles le

Ces spectacles sont soutenus par la Loterie Romande et la commune de Belfaux.

Le spectacle est en plein air. Il sera annulé en cas de pluie. L'entrée est libre, chapeau à la fin. Veuillez téléphoner au no 076/376 17 19 pour tout renseignement complémentaire.

TOURNOI DE FOOTBALL - PETANQUE - CARTES ORGANISE PAR L'ETOILE SPORTIVE BELFAUX

FOCAPE

Football - Cartes - Pétanque

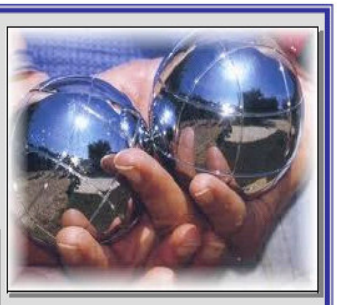

Dimanche 17 juin 2012

Terrain de football Belfaux

Inscription auprès de: **Sébastien Baechler**
Les Crosettes 26
1773 Léchelles
079 292 22 80

Délai d'inscription: **21 mai 2012**

Finance d'inscription: **CHF 80.-- par équipe**
(Bon pour 1 mètre de bière offert)

10 joueurs au minimum:
- 6 pour le football
- 2 pour les cartes
- 2 pour la pétanque

. Bars
. Restauration
- Rôti & Salades pour CHF 15.--
- Sandwichs

Organisation:
ES Belfaux

JOURNEE MINERGIE A BELFAUX

Chaque année, Minergie® organise des portes ouvertes pour mieux faire connaître les bâtiments Minergie® au grand public. En 2011, plus de 300 maisons labellisées ont ouvert leurs portes, sur une cinquantaine de sites. En 2012, changement de concept, les portes ouvertes Minergie® se concentrent en deux seuls endroits en Suisse romande :

le 30 juin 2012, de 10 h 00 à 16 h 00,
à la salle communale, à Belfaux.

La deuxième journée aura lieu à Fully, le 17 novembre 2012.

<u>Concept des Journées régionales Minergie® 2012</u>

C'est un centre d'information comme lieu de rencontre et plusieurs maisons Minergie® à visiter dans les alentours. La salle communale de Belfaux deviendra donc le cœur de la manifestation :

- Des spécialistes de l'efficience énergétique et de l'environnement se feront un plaisir de vous y accueillir et de répondre à vos questions.
- Des conférences sur la rénovation et l'énergie solaire seront données et plusieurs brochures seront à votre disposition.
- Un plan des différentes maisons Minergie® à visiter vous y sera également distribué.

Au plaisir de vous rencontrer le 30 juin !

Vous trouverez, ci-après, le programme de la journée du 30 juin 2012

MINERGIE® - PORTE OUVERTE

PROGRAMME
Samedi 30 juin 2012

JOURNEES REGIONALES 2012 - *CONFERENCES*

CONFERENCES MINERGIE : Session 1 : 10h30 à 11h40 / Session 2 : 14h30 à 15h40

Horaire	Temps	Conférenciers	Thèmes
10h30 *14h30*	5	Agence Minergie romande	Salutations / Programme / Partenaires / Introduction
10h35 *14h35*	25	Agence Minergie romande	Aspects généraux de la rénovation Introduction de la rénovation dans un cadre MINERGIE® Présentation d'un exemple de rénovation : habitat individuel Présentation d'un exemple de rénovation : habitat collectif

	10		**Conclusion / Battement**

Horaire	Temps	Conférenciers	Thèmes
11h10 *15h10*	5	Agence Minergie romande	Salutations / Programme / Partenaires / Introduction
11h15 *15h15*	25	Agence Minergie romande	**Choisir et concevoir : solaire thermique et photovoltaïque** Enjeux et potentiel Types d'installations, règles de dimensionnement et coûts Swissgrid et mesures promotionnelles de la Confédération.

CONFERENCES PARTENAIRES

Horaire	Temps	Conférenciers	Thèmes
13h00	15	EgoKiefer	Remplacement des fenêtres dans le cadre d'une rénovation.
13h15	15	Flumroc	Planification et mise en œuvre des isolants extérieurs.
13h30	15	Hoval	Nouveautés et trends de la ventilation de confort.
13h45	15	V-Zug	Hotte de cuisine combinée à un système de ventilation.

Sous réserve de modification.

Agence MINERGIE® romande
Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg, Téléphone 026 309 20 95, Fax 026 309 20 98, romandie@minergie.ch, www.minergie.ch

FETE NATIONALE DU 1ER AOÛT ORGANISEE PAR bédéMANIA

11Ème FESTIVAL bédéMANIA

bédéMANIA
bédéMANIA.ch
2.3.4 Nov. 2012 à Belfaux
© Curd Ridel, ed Glénat, Bamboo, Jungle - Graphic Effet-media Grolley
11e Comics Festival
International de la Bande Dessinée
Belfaux – Corminboeuf / Switzerland
Entrée 5.– dès 16 ans – Entrée libre pour la partie festive